

Maurice Rajsfus

FACE À LA
MARÉE BLEUE

Dix ans de
Que fait la police ?

L'ESPRIT FRAPPEUR

L'Esprit frappeur n°127

Maurice Rajsfus

Face à la marée bleue

Dix ans de Que fait la police ?

Du même auteur à L'Esprit frappeur :

*Souscription pour l'édification d'un monument
au policier inconnu, 1999.*

Police et droits de l'homme, 2000.

Bavures. Ordre public, désordre privé, 2001.

Les silences de la police

(en collaboration avec J.-L. Einaudi), 2001.

La police et la peine de mort, 2002.

Le vocabulaire policier, 2003.

L'Esprit frappeur

9, passage Dagorno ~ 75020 Paris

© 2004, L'Esprit frappeur (groupe NSP-Agora)

ISBN: 2-84405-208-8



-FAUCOUR-



Avant-propos

Le 6 avril 1994, la création de l'Observatoire des Libertés publiques constituait une gageure. Un an plus tôt, jour pour jour, un inspecteur de police avait assassiné de sang-froid, d'une balle dans la tête, le jeune Makomé. Cela s'était passé au commissariat des Grandes-Carrières, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, au cours d'un interrogatoire illégal. Comme chacun sait, un interrogatoire ne se déroule pas avec une arme à la main, et moins encore face à un mineur attendant l'arrivée de son père pour quitter le commissariat de police.

Rapidement, en juin 1994, paraissait le premier numéro de *Que fait la police?* C'était le début d'une aventure, dont beaucoup affirmaient qu'elle était sans lendemain. Il est vrai que d'autres avaient déjà tenté d'alerter l'opinion publique sur les exactions policières, mais avaient renoncé.

Charles Pasqua était alors ministre de l'Intérieur, assisté par l'ancien policier Robert Pandraud. Il y avait donc tout à craindre de cette initiative, et l'on ne misait pas gros sur l'avenir de ce petit brûlot, dont la seule ambition était d'informer – même s'il ne s'agissait que d'un bulletin intérieur destiné à un public limité.

Cela ne s'était jamais fait, mais il n'était pas nécessaire d'avoir beaucoup d'audace pour commencer, même s'il était indispensable de s'obstiner, et persévérer dans la durée. Malgré la volonté répres-

sive de cette époque, la foudre ne nous est pas tombée sur la tête. Certes, nous n'avons jamais fait que reproduire les extraits de presse glanés dans les journaux parisiens, comme dans la presse de province. Pourtant, la publication de ces bavures, mois après mois, pouvait peut-être énerver les autorités, et conduire à une plainte pour outrage aux forces de l'ordre. En effet, peut-être fournissions-nous aux lecteurs de *Que fait la police?* une image dégradée de ceux qui sont censés assurer la protection des biens et des personnes. En tout cas, l'accumulation des faits signalés met en pleine lumière un prisme pouvant être considéré comme exagérément grossissant.

Depuis nos débuts quatre ministres de l'Intérieur ont succédé à Charles Pasqua, Place Beauvau: Jean-Louis Debré, Jean-Pierre Chevènement, Daniel Vaillant et Nicolas Sarkozy, plus répressifs les uns que les autres. Même si, à une certaine époque, on a tenté de nous expliquer que « la sécurité est une valeur de gauche », notre détermination a toujours été la même: décrire les dérives policières en régime démocratique. Sans jamais oublier qu'un coup de matraque de gauche est aussi douloureux qu'un tabassage ordonné par la droite.

Cela fait dix ans, et *Que fait la police?* poursuit sa parution. Non plus sur deux pages, comme de 1994 à 1996, mais sur quatre, six ou même huit pages, lorsque la triste actualité nous en fournit l'occasion. Signe évident de la persistance des exactions policières.

Le 100^e numéro de *Que fait la police?* est paru en mars 2004. Nous n'avons pas l'intention d'en rester là! Aussi longtemps, en tout cas, que l'institution policière sera bien plus répressive que préventive. Sauf à en être empêché, nous poursuivrons cette publication interne, mais très visible. Nous persisterons tant que l'autorité ne décidera pas de s'attaquer aux causes plutôt que, prioritairement, aux effets de la précarité et de la ghettoïsation des cités.

Au cours des dix années écoulées, nous avons pu rassembler environ 3 500 informations sur les activités nocives de la police, dans le même temps que se constituait un large réseau d'observateurs à travers la France. Ce qui nous permet d'avoir accès à la presse de province, et donc à des informations que ne rapportent que très rarement les grands quotidiens nationaux. Par ailleurs, il convient de souligner que la rubrique « faits divers » de la presse oublie de plus en plus de publier ces petites informations sur les nombreuses bavures commises dans les zones dites « sensibles ». Curieusement, ce sont parfois les quotidiens gratuits, comme *20 Minutes* ou *Métro*, qui comblent ce vide.

Tout au long de ces cent numéros de *Que fait la police?* il nous a paru nécessaire de commenter, par un bref billet, l'évolution de la situation. Cette présence de plus en plus visible de policiers qui, au nom de l'ordre, s'efforcent de limiter nos libertés, au point de les annihiler. La lourde menace qui pèse sur la démocratie se devait d'être décrite, avec les mots qui conviennent. Ces quelques dizaines de petits édi-

tos, publiés ici, présentent cet intérêt de montrer l'invariance du comportement policier, sous la droite comme sous la gauche. L'exemple venant du ministre de l'Intérieur, quelle que soit sa couleur politique. De Pasqua, s'efforçant de masquer le passé « collabo » de la police, à Sarkozy et sa tentation de multiplier les fichiers, en passant par Debré couvrant les exactions racistes des policiers, et Chevènement tentant de nous convaincre de l'intérêt d'une police d'ordre, rien ne nous a été épargné. La palette a été large de ces discours répressifs où chacun peut aisément tenir le propos de l'autre.

Longtemps, certains syndicats de policiers se sont interrogés sur les dérives des « collègues », plus brutaux que les autres ou en proie à la haine raciste. C'est une période révolue. Ces syndicats, dits de gauche, n'existent même plus et il y a unanimité pour justifier les débordements de fonctionnaires qui sont quasiment en guerre contre la société. Comme il faut joindre l'humour à cette triste réalité, nous avons été accompagnés, durant ces dix années, par les meilleurs dessinateurs: Siné, Soulas, Tignous, Babouse, Olive, Farid Boudjellal et surtout Faujour – leurs dessins constituant la représentation sans nuance d'une société policière en développement. Sans oublier mon complice infatigable, Alexis Violet, et notre talentueux infographiste Aris.

S'il nous fallait formuler un souhait, ce serait de voir s'arrêter la publication de *Que fait la police?*. Ce qui signifierait le retour à un véritable climat démocratique dans un pays où, les haines étant apaisées,

les effectifs policiers seraient bien moins nombreux, et les bavures l'exception.

Quelle utopie stupide! diront les sceptiques. Voire. Nous avons connu des périodes, comme durant les premiers mois suivant la libération de la France, lorsque les policiers faisaient profil bas – pour ne pas se voir reprocher constamment la servilité dont ils avaient fait preuve lorsqu'ils étaient les exécutants fidèles des ordres de la Gestapo.

Nous ne sommes plus en août 1944, mais la France a besoin d'être libérée de cette présence policière, de plus en plus pesante, qui pourrait nous faire croire aux cauchemars anciens, lorsque la vue d'un uniforme laissait augurer de sinistres lendemains...

Maurice Rajsfus



Devenez tous observateurs

Le 6 avril 1994, jour anniversaire de l'assassinat de Makomé, au commissariat des Grandes-Carrières, nous avons décidé de constituer un Observatoire des libertés publiques. Pour que notre action puisse se développer, il est indispensable que l'équipe de départ s'élargisse. Nous avons besoin d'informations pour étoffer ce bulletin qui paraîtra mensuellement, et particulièrement sur les exactions policières dont la presse ne fait pas mention. À cette fin, nous vous demandons de devenir correspondants réguliers de *Que fait la police?*. Mieux encore, il serait de la plus grande importance que dans chaque département puisse se constituer un Observatoire des libertés publiques en contact avec les associations sensibilisées par notre intervention. Au-delà de ce bulletin, nous comptons éditer, à chaque fois qu'il nous sera possible de le faire, des dossiers étoffés sur des cas particulièrement graves de harcèlement policier. Votre soutien financier nous sera également indispensable, car nous ne disposons, bien entendu, d'aucune subvention. Avec votre aide, nous tenterons d'organiser dès la rentrée de septembre prochain une réunion d'information nationale. Le respect des libertés publiques est inscrit aussi bien dans la Déclaration des droits de l'homme que dans la Constitution.

Juin-Juillet 1994

Voici venu le temps des policiers

Charles Pasqua nous prépare la mise en place d'un véritable quadrillage policier sous la forme d'une « Politique de sécurité adaptée à notre époque ». Dans les rues des villes, nous circulerons sous le contrôle permanent d'un système de vidéosurveillance permettant d'espionner chaque citoyen, de « zoomer » pour mieux reconnaître celui que l'on suit à la trace par caméras interposées, et puis d'utiliser les images numérisées pour ficher des suspects en grand nombre. Mieux encore, en cas de manifestation, la police sera bientôt autorisée à fouiller tout véhicule se trouvant dans un rayon de dix kilomètres autour du moindre rassemblement. Ce qui signifie que, lors d'une manifestation se déroulant au centre de Paris, toute la capitale serait concernée par cette mesure. En clair, avec ses caméras dans les rues et la fouille préventive des voitures, la police sera en mesure de traiter n'importe quel citoyen comme les hooligans du virage de Boulogne, au parc des Princes. Un aveugle dirait: où est l'État policier, je ne le vois pas ?

Septembre 1994



Anniversaire

Il y a cinquante ans, le 12 octobre 1944, le général de Gaulle décorait collectivement la police parisienne de la fourragère rouge. Pour s'être insurgés le 19 août 1944, après quatre années de loyaux services pour le compte de l'occupant nazi, nos policiers redevenaient respectables. Pourtant, jusqu'au 15 août 1944, la traque aux Juifs ne les avait jamais tourmentés. Depuis, la qualité de l'intervention des forces de l'ordre ne s'est jamais démentie. Nos gardiens de la paix et leurs supérieurs se sont constamment illustrés sur le terrain de la répression : chasse meurtrière aux Algériens, ponctuée le 17 octobre 1961 (au moins deux cents morts), acharnement contre les militants français au métro Charonne, le 8 février 1962 (huit morts). Pas un policier ne manquait à l'appel durant la répression du mouvement étudiant, en mai 1968, puis tout au long des années Marcellin. Notons simplement, pour mémoire, les centaines de bavures, les provocations multiples et, plus généralement, le comportement haineux face à la population, tout au long de ces vingt-cinq dernières années. Depuis le retour Place Beauvau de Charles Pasqua, en avril 1993, la police est de nouveau au-dessus des lois, comme au bon temps de l'Occupation, lorsque la bavure était quotidienne et le harcèlement une habitude. Simple différence, la persécution des Juifs a été relayée par la chasse aux Arabes. Il y a cinquante ans, la fourragère rouge attribuée à des policiers subitement redevenus républicains ressemblait surtout à une énorme goutte de sang.

Octobre 1994

Quand la préfecture de police s'expose

Du 3 septembre au 31 octobre 1994, dans une exposition fort instructive, les Parisiens ont pu tout apprendre sur l'histoire de leur police. Sous une vaste tente plantée place Louis-Lépine, entre la préfecture et le Palais de justice, il était possible de découvrir l'évolution des activités de la police, au quotidien, de 1800 (sous Fouché) jusqu'à nos jours (sous Pasqua). Rien n'était laissé au hasard: les services rendus par police secours, l'identité judiciaire, la sécurité publique, le laboratoire de toxicologie, etc. Sans oublier un vaste espace consacré à la libération de la capitale, mettant en valeur l'héroïsme de nos gardiens de la paix, du 19 au 25 août 1944. Tout cela était fort instructif. Pourtant, le visiteur qui a connu la période de l'Occupation a pu constater un oubli de taille. Il n'y avait aucun document, pas la moindre photo sur les années noires, du 14 juin 1940 au 19 août 1944. Il convient donc de tirer une conclusion sans équivoque: ce ne sont pas des fonctionnaires de la police française qui ont servi les nazis tout au long de ces années, mais des mercenaires n'ayant pas laissé de traces dans la mémoire de ceux qui écrivent l'histoire officielle de notre police...

Novembre 1994

Contrôles d'identité

Nous sommes dans la zone des tempêtes en matière de contrôles d'identité. Au faciès particulièrement. Si vous avez des amis, cibles possibles de l'attention bienveillante des policiers, ne manquez pas de leur donner quelques conseils indispensables :

– Avec la nouvelle législation, les policiers peuvent vous contrôler en toutes circonstances. Surtout si votre peau est un peu plus colorée que celle du chaland ordinaire. Vous n'ignorez pas que certains quartiers sont plus contrôlés que d'autres.

– En toutes circonstances, ayez toujours sur vous votre carte d'identité ou vos papiers en cours de validation. Faites-en des photocopies et confiez-les à des amis.

– Parents français, ayez toujours sur vous la copie du certificat de nationalité de vos enfants.

– Conjoints de Français, ne vous séparez jamais de la copie de la carte d'identité de votre conjoint et du livret de famille.

– Si vous êtes arrêté, passé quatre heures, vous êtes en garde à vue et vous avez alors droit à un appel téléphonique. Appelez un ami et indiquez-lui l'adresse du commissariat de police où vous êtes retenu, ainsi que le numéro de téléphone d'une association ou celui de votre avocat. Vous avez droit à la visite d'un médecin.

– Si vous êtes témoin d'une arrestation, relevez le numéro d'immatriculation du véhicule de police. Notez le lieu, ce qui a provoqué le contrôle, et son déroulement.

Décembre 1994

Interdit...

Le projet de loi Sécurité a été définitivement adopté, dans ses derniers articles, le 22 décembre 1994. En complément des textes sur la vidéo surveillance et autres artifices sécuritaires, un « détail », comme dirait Le Pen, est presque passé inaperçu, et en tout cas peu commenté par la presse. Il s'agit de l'interdiction de révéler « par quelque moyen d'expression que ce soit » sous peine de 100 000 francs d'amende, l'identité des policiers, gendarmes ou douaniers? « dont les missions exigent, pour des raisons de sécurité, le respect de l'anonymat ». Vu l'imprécision de cette mise en garde à la presse, tout acte policier, même le plus banal, peut être désormais couvert par une véritable censure conduisant donc à une autocensure de rigueur. Cela nous renvoie à la loi de 1979 sur les archives, qui interdit pratiquement aux historiens de faire des recherches sur les dérives de la police, au temps de l'occupation nazie. En ces années noires, il ne fallait pas se risquer à relever le numéro d'un policier se livrant à une banale exaction. En va-t-il différemment aujourd'hui? Ce texte complémentaire a une autre qualité: celle de nous rappeler que, dans le passé, le seul homologue de notre ministre de l'Intérieur à disposer du contrôle de la police, de la gendarmerie et de la douane comme forces répressives, n'était autre que le secrétaire général à la police de Vichy: le défunt René Bousquet! A-t-on encore le droit d'ébruiter ce quasi-secret d'État et d'y associer le nom de Charles Pasqua?

Février 1995

Le chantage au service de l'ordre musclé

Par différentes sources d'information, il nous revient – et très récemment depuis Besançon – les échos de curieuses dérives policières. Des vendeurs de journaux militants sont interpellés, à qui il est signifié une soi-disant interdiction de diffuser des feuilles critiquant le gouvernement ou tel homme politique. De même pour les affiches. Bien au-delà des ukases de Charles Pasqua, des policiers se permettent d'inventer des lois, et de créer ainsi un secteur de non-droit camouflé sous un label de légalité. Plus grave encore, de jeunes militants sont soumis au chantage. On les arrête au cours de manifestations (autorisées) et on agite la menace de prévenir les parents ou les chefs d'établissements des lycées qu'ils fréquentent; en espérant ainsi les intimider. La peur engendrée est souvent telle – et pas seulement chez les esprits fragiles – que le silence risque de devenir la seule attitude envisageable face à un pouvoir policier qui ne connaît plus ses limites. Nous savons déjà ce qu'il en est avec la loi Sécurité, mise en œuvre, de façon aggravée, bien avant que la circulaire d'application ait été publiée. On nous serine trop souvent que la France est terre de liberté pour que de telles pratiques puissent se multiplier impunément et être tolérées, couvertes par l'autorité policière. Donc par l'État lui-même. La légalité républicaine est d'ores et déjà menacée, mais qu'advient-il demain, lorsque la législation sera calquée sur l'actuel comportement policier?

Mars 1995

Outrage?

Nous rappelions, dans un précédent numéro de *Que fait la police?*, qu'il était désormais interdit de citer le nom d'un policier en mission sensible, sous peine d'une amende de 100000 F. Belle occasion pour noter que le nom de Jacques Franquet, ex-directeur central de la police judiciaire, principal intervenant lors des écoutes mises en place dans la provocation montée contre le docteur Maréchal, a été largement cité par la presse écrite, les stations de radio et les chaînes de télévision. Il est donc évident que l'amendement voté à la sauvette, le 22 décembre 1994, est devenu obsolète. Comment ne pas évoquer également Philippe Massoni, préfet de police de Paris, qui vient d'annoncer la mise en place d'unités légères d'intervention, pour mieux matraquer les manifestants, à l'image des pelotons de voltigeurs motocyclistes des années 80. Ceux-là mêmes qui avaient assassiné Malik Oussekiné en décembre 1986. Mise dans le vent par de nombreuses malversations, au plus haut niveau, la police se déclare outragée. Montré du doigt, le ministre de l'Intérieur hausse le ton, furieux d'apparaître pour ce qu'il est : un maître manipulateur n'ayant rien à apprendre de ses devanciers. Longtemps persuadé d'arriver au faite du pouvoir, Charles Pasqua s'imaginait que tout lui était permis, grâce sans doute au fameux « Secret défense », ainsi qu'à « l'urgence absolue », utilisée pour mettre au pas ses détracteurs et les immigrés dont il désire nettoyer la France.

Avril 1995

Il y a 50 ans

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait. Depuis quelques jours, les trains ramenaient en France les rares rescapés des camps de la mort. En ces heures de gloire, les drapeaux fleurissaient aux fenêtres dans les rues de Paris et l'on ne prêtait guère attention à ces squelettes vivants qui arrivaient à l'hôtel Lutetia. Qui se serait alors risqué à rappeler que ces hommes et ces femmes qui revenaient de l'enfer avaient été livrés à la Gestapo par la police française, avant d'être déportés? Cinquante ans plus tard, la commémoration est tout aussi amnésique et nos autorités policières hurlent à l'outrage lorsque l'on évoque le rôle joué par la police de notre pays au service du régime de Vichy et de l'État hitlérien. Décorée de la fourragère rouge en octobre 1944, choyée par les nouvelles autorités, la police parisienne a oublié ces turpitudes anciennes. Dans les écoles de police, on enseigne aux jeunes recrues une histoire aseptisée, glorieuse, où il n'est jamais question des centaines de milliers de victimes (plus de 200 000 déportés) d'un corps répressif qui, durant quatre ans, n'avait pas éprouvé d'états d'âme en organisant la chasse aux gaullistes, aux francs-maçons, aux communistes et aux juifs immigrés. Le policier ordinaire, celui de 1995, nous explique que de telles dérives ne sont plus possibles. Plus simplement, il se contente de traquer les Maghrébins pour le compte de la France républicaine.

Mai 1995

Même en disponibilité Pasqua pas mort!

Les lois Pasqua, dispositions policières au service de l'exclusion, ont toujours un bel avenir devant elles. Tout au long de la récente campagne électorale, Jacques Chirac n'a pas fait dans l'ambiguïté, affirmant qu'il s'agissait de bonnes lois, expliquant que « l'immigration clandestine nourrit l'intolérance et les extrémistes », tout en prévenant ses futurs sujets: « Notre arsenal juridique et nos moyens répressifs doivent être complétés et adaptés aux enjeux! » Gardons-nous donc de pousser un soupir de soulagement, accompagné d'un joyeux « *Good bye, Charlie!* ». Nous ne connaissons pas encore les capacités de Jean-Louis Debré dans le domaine répressif, mais il serait étonnant que ce magistrat n'ait pas hérité de son père l'entonnoir qui l'a rendu célèbre, il y a vingt ans, lors des grèves lycéennes. La situation acquise est déjà sans équivoque: le droit d'asile n'existe plus et la fameuse sécurité – sous forme de loi – n'est rien d'autre qu'une machine à fabriquer des clandestins bronzés et de bons Blancs soumis. Le travail est déjà mâché et il ne reste plus au successeur de Pasqua qu'à transformer un Français sur deux en suspect, l'autre devenant un homme d'ordre de complément. Le paysage policier ne paraît pas s'améliorer et l'ordre du jour reste donc à la vigilance!

Juin-Juillet 1995

Bien dire et laisser faire

La Place Beauvau a changé de locataire. Les déclarations tonitruantes de Charles Pasqua semblent dater d'un passé lointain. Comme lorsque Jacques Chirac était ministre de l'Intérieur, il y a une vingtaine d'années, les apparences sont au retour au calme. Si le déploiement des forces de l'ordre est très visible depuis les récents attentats (métro Saint-Michel et place de l'Étoile), les provocations policières se font plus rares au terme des manifestations, lors de la dispersion. Depuis la mi-mai 1995, le pouvoir tente de faire dans le social, et l'accent est mis sur le dialogue. Rien n'a changé pourtant dans les petites habitudes quotidiennes de la police. Même brutalité avec les « suspects », même morgue avec les « innocents ». Il y a toujours autant de policiers ripoux connus et d'autres, plus habiles, qui ne se font pas prendre. Les immigrés sont toujours dans le collimateur et les lois concoctées par le trio infernal, Balladur, Pasqua, Méhaignerie, avec la bienveillance de Simone Veil, appliquées avec la même rigueur. Les effets pervers de ces lois, non prévus parfois, ne gênent guère les fonctionnaires qui appliquent leur propre légalité. Combien sont-ils de ces guichetiers intègres qui, dans les préfectures, les mairies, les hôpitaux, mais aussi à la Poste et à la SNCF, voire dans les aéroports, harcèlent des êtres traqués, peu à peu transformés en clandestins? Savent-ils, ces fonctionnaires, qu'ils peaufinent tranquillement l'enveloppe de l'État policier?

Septembre 1995



À propos: que fait la police?

Depuis deux mois, près de 20000 hommes des forces de l'ordre quadrillent la capitale. Cette mobilisation sans précédent a surtout pour finalité, dans les faits, de harceler davantage encore les immigrés bronzés qui, par nécessité, utilisent le métro parisien. Les contrôles d'identité, qui se sont multipliés, permettent sans doute d'améliorer le score des expulsions. Sans plus. A-t-on jamais vu un terroriste se faire arrêter dans le métro? On ne rassure pas une population que l'on traumatise à coups de communiqués vengeurs, tout en promettant des primes scandaleuses aux délateurs éventuels. La véritable question est toujours celle que se pose le patron du bistrot du coin: *Que fait la police?* La sécurité des biens et des personnes est-elle vraiment assurée? Il y a plus préoccupant: rien ne prouve que le pouvoir chiraquien ne soit pas en phase de négociation discrète avec les commanditaires des assassins masqués. Comme après la vague d'attentats de 1986-1987. Sous ce premier gouvernement de cohabitation, l'interlocuteur iranien avait vu ses revendications satisfaites et les attentats stoppés. En sera-t-il de même dans les prochains mois, ou en 1996, avec les possibles initiateurs de l'actuelle vague de terreur? Rappelons-nous la proclamation de Charles Pasqua, en 1986: « Nous allons terroriser les terroristes! » Paroles verbales...

Octobre 1995

La vigie et le pirate

Depuis la récente vague d'attentats, les pouvoirs publics ont remis à l'honneur le langage sécuritaire, et renforcé des pratiques malsaines. De plus en plus, il convient de se méfier des étrangers, ou supposés tels, lorsqu'ils sont colorés. Depuis trois mois donc, les Maghrébins rasant les murs. Seule solution à l'affolement des vrais Blancs, le plan Vigipirate a été ressuscité par Jean-Louis Debré. La police, partout présente, quadrille les villes mais les attentats n'ont pas cessé pour autant. Certes, les gendarmes parachutistes ont tué Khaled Kelkal (avec des balles utilisées pour la chasse au sanglier) et les déclarations du ministre de l'Intérieur accréditaient la certitude que la mort de ce garçon réglait tous les problèmes. Ce qui aurait pu lui valoir un entonnoir d'honneur. Il est permis de se demander où est la vigie et qui est le pirate. La Vigie contrôle les jeunes immigrés, jusqu'à l'exaspération, et le Pirate (Le Pen) compte les points. Plus généralement, le déferlement policier a pour objet de détourner l'opinion publique de la crise économique et sociale. Faute de solution pour éradiquer le chômage, on fait parader la police, la gendarmerie mobile et l'armée. Doit-on en conclure que Jacques Chirac et son ministre de l'Intérieur peuvent être reconnaissants envers le GIA, à chaque fois que cette organisation terroriste accentue sa pression ?

Novembre 1995

Métro-police

Nous vivons dans une société à la dérive, malade d'une crise économique et sociale, une société malade de ses immigrés, souvent venus dans ce pays pour participer à son développement. Depuis la fin des années 70, le modèle « tout consommation » bat de l'aile et, d'année en année, de plus en plus violemment, le pouvoir ne connaît que le recours à la police pour rassurer les uns et terroriser les autres. Objectif prioritaire, les banlieues. On réactive alors, sous couvert de lutte contre le terrorisme, le plan Vigipirate. Ce remède à nul autre pareil conduira bientôt le ministre de l'Intérieur à décupler les effectifs des forces de l'ordre. L'armée est déjà sur le terrain, à la rescousse. Très visible dans le métro, les gares et les lieux publics définis comme sensibles. La « fracture sociale », décrite par le candidat Chirac, au printemps 1995, est oubliée, et le tout sécuritaire revient au premier plan, comme remède miracle. De Raymond Marcellin, à Jean-Louis Debré, en passant par Charles Pasqua, rien n'a changé depuis mai 1968. Simplement, à la matraque et aux gaz lacrymogènes, l'actuel ministre de l'Intérieur a ajouté les fusils à balles en caoutchouc. Ce qui peut signifier: feu à volonté. Avant de banaliser le tir à balles réelles, plus efficace!

Décembre 1995



Demain la Gestapo !

La police républicaine existe-t-elle encore ? Avec la bénédiction du ministre de l'Intérieur, le Front national a eu la possibilité de présenter ses propres candidats aux récentes élections professionnelles de la police. Plus de cinquante ans après les événements qui avaient vu la police française collaborer avec l'occupant nazi, nous assistons à la revanche posthume des épurés. Ces élections dont les résultats ont été connus le 16 décembre 1995 nous le confirment. Il y avait déjà la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), proche de Claude Cornillaud président du PNFE, qui plafonne aux alentours de 6 % des voix. Avec l'arrivée du Front national de la police dans l'arène électorale, avec 7,4 % des voix, l'extrême droite fasciste représente désormais plus de 13,5 % des voix – en toute légalité – dans la police en tenue. Sur les 92 000 policiers en tenue (sur les 120 000 que compte la police nationale), ce sont 12 000 d'entre eux qui osent afficher publiquement leur choix pervers. Si l'on ajoute à ces forcenés ceux dont le comportement, sur le terrain, correspond aux attentes d'une extrême droite cannibale, il faut bien considérer que la France ne dispose plus de cette mythique police républicaine dont on nous rebat les oreilles. N'oublions jamais que, de 1940 à 1944, lorsque la police française s'est mise délibérément au service de la Gestapo, la base policière n'était pas nécessairement nazie, mais le travail de rabatteurs pour les camps d'extermination a été accepté sans états d'âme.

Janvier 1996

Une idée fixe

Jean-Louis Debré est tenace. En juin 1995, il envisageait de prendre un décret portant sur les fonctions et obligations des gardiens, employés dans les grands ensembles HLM. Interrogés par la presse, un certain nombre de gardiens et concierges avaient rejeté les tentations du ministre de l'Intérieur de les transformer en auxiliaires de la police. Plus insidieusement, il était également envisagé de favoriser l'accès aux emplois de gardiennage aux épouses des policiers (se reporter à *Que fait la police?* n° 13, septembre 1995). N'ayant réussi qu'à faire sourire, l'hôte de la place Beauvau vient de rédiger un autre projet de décret tendant à imposer la présence de vigiles dans les agglomérations de plus de 25 000 habitants, ainsi que pour les groupes d'immeubles importants ou aux alentours des parkings de plus de cent places. Le manque de réalisme ne le cède ici qu'à l'absence de calcul des conséquences financières car il deviendrait nécessaire d'embaucher des milliers de ces vigiles, qu'il faudrait bien rémunérer. Certes, l'application d'une telle mesure contribuerait, modestement, à réduire le chômage, mais l'association des responsables de copropriétés a déjà estimé que ces vigiles coûteraient un supplément de charges estimé à une fourchette de 2 000 à 4 000 francs par an et par logement. Ces vigiles ayant pour mission d'épauler les concierges, d'une part, et la police de l'autre, ces deux grandes familles seraient ainsi élargies. Bienvenue au club.

Février 1996

Permis de chasse



Même lorsque ses policiers se conduisent en délinquants, ou en tueurs ordinaires, la société qui les a secrétés ne les considère pas comme de véritables coupables. La requalification du crime de l'inspecteur Pascal Compain, qui aurait « tué sans intention de donner la mort » un garçon de dix-sept ans,

est finalement dans l'ordre des choses. Tout au long d'un procès qui avait pour finalité de juger un assassin, la volonté était nette de faire apparaître ce policier comme un bon vivant, un être sensible qui ne buvait pas, ne tenait pas de propos racistes, n'était pas violent. Cet homme n'aurait pas fait de mal à une mouche, même s'il était capable de loger une balle dans la tête – à bout touchant appuyé – d'un adolescent zairois. N'en déplaise aux jurés qui ont condamné le flingueur à huit ans de prison (d'où il sortira rapidement par le jeu des remises de peine), il s'agissait bel et bien d'un crime raciste. Au-delà, ce déni de justice officialise une pratique abominable: l'interrogatoire d'un prévenu, revolver en main! « Vive la France, où l'on traite les gens comme des chiens! » ont crié les amis de Makomé M'Bowélé, à l'énoncé du verdict.

Mars 1996

La moyenne des Français

La vague de suicides qui traverse la police depuis le début de l'année ne préoccupe guère le ministre de l'Intérieur. À deux reprises en effet, ces dernières semaines, Jean-Louis Debré nous a expliqué que les policiers ne se suicidaient pas plus que la moyenne des Français. Cette sentence n'est pas nouvelle. À chaque méfait d'un policier, c'est le même refrain qui nous est servi. Il n'y a pas plus de délinquants dans la police que parmi la moyenne des Français (la moyenne des Français n'est pas armée). Il n'y a pas plus de racistes dans les commissariats que dans le bistrot du coin, etc. Cela signifie qu'il convient de s'habituer au comportement policier. Si l'homme – ou la femme – chargé de veiller à l'ordre public sort de la normalité, c'est que le citoyen ne se trouve pas davantage sur le bon rail. Lorsque 15 % des policiers se prononcent ouvertement pour l'extrême droite lors de leurs élections professionnelles, il ne faut pas s'en effrayer: ... comme la moyenne des Français! Curieuse conception, qui oublie en chemin les critères de sélection devant présider au recrutement d'éléments armés, livrés à leur propre initiative en maintes circonstances, sous les ordres d'une hiérarchie seulement soucieuse de productivité. Curieuse police dont on dira demain que si elle cède à la tentation fasciste, c'est qu'elle est comparable à la moyenne des Français.

Avril 1996

Au secours !

Nous y sommes presque. La police va bientôt être en mesure de pourrir tous les instants de notre vie. Bien entendu, comme à l'ordinaire, depuis l'adoption des lois Pasqua, les immigrés sont prioritairement concernés, mais les autres n'ont qu'à bien se tenir. Avec les nouvelles dispositions proposées par la Commission d'enquête parlementaire, les policiers pourront monter la garde devant les écoles pour vérifier la bonne origine des enfants, s'activer aux guichets des hôpitaux afin de traquer les « bougnoules » sans papiers qui auraient le culot de demander des soins, d'enquêter chez les bons Français assez inconscients pour héberger un étranger passant quelques jours de vacances au pays de la liberté. Certes, ces parlementaires dont on s'étonne qu'ils n'ont pas encore adhéré au Front national, n'évoquent pas directement le rôle promis à la police dans ces grandes manœuvres. Pourtant, parmi les quarante-six propositions de la Commission figure une disposition portant de dix à quarante-cinq jours la période de possible garde à vue dans les centres de rétention administrative – ces sinistres lieux de non-droit que les juges ne pourraient pas contrôler durant les quinze premiers jours. Le temps nécessaire à la police pour activer les opérations d'expulsion. Tout cela n'est pas nouveau, c'est vrai, mais la légalisation de certaines pratiques ne peut qu'encourager la police à devenir encore plus performante. Comme au temps de l'Occupation, lorsque nos défenseurs de l'ordre amélioreraient les ordonnances nazies, pour que la France soit *judenrein*.

Mai 1996

La matraque et le goupillon

Décidément, les vieilles traditions se perdent un peu plus chaque jour. La police ne respecte plus le droit d'asile dans les églises – pas plus que certains prêtres, d'ailleurs. « L'évacuation » brutale des trois cents Africains réfugiés dans l'église Saint-Ambroise, à l'aube du 22 mars 1996, suite à l'appel de « détresse » du cardinal Jean-Marie Lustiger, ne constituait qu'un premier test de la possible collaboration active entre la police et l'Église. Le 7 juin, dans Bayonne mis en état de siège par les CRS, dix « exilés politiques » basques sont interpellés dans la cathédrale d'où ils sortent, menottes dans le dos. Tranquillement, l'évêque de Bayonne regrette « l'occupation de l'église-mère pour un motif loin d'être religieux » et, benoîtement, condamne « toute violence d'où qu'elle vienne ». Dans l'un et l'autre cas, l'expulsion de l'église peut précéder l'expulsion du territoire français. Dans le même temps, comme il ne faut rien laisser au hasard, les forces de l'ordre s'appliquent à matraquer les militants solidaires des minorités opprimées. Face à cette volonté d'exclure, dans la violence haineuse, comment ne pas se reporter – sans amalgame – aux années trente, en Allemagne quand les SA et les SS s'activaient à la chasse aux juifs? La seule et fondamentale différence, c'est que l'Allemagne était livrée aux bandes racistes, alors que les hommes en uniforme, qui traquent les immigrés et les réfugiés politiques sont les représentants honorables d'un régime démocratique!

Juin-Juillet 1996



Ils ont osé!

Un Premier ministre droit dans ses bottes, un ministre de l'Intérieur haineux, un préfet de police prêt à toutes les missions, et trois cents CRS au service de la purification ethnique. C'était la démocratie en marche, la France républicaine oublieuse des droits de l'homme. Le 12 août 1996, à l'heure du laitier, les dix grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard étaient raptés, tels des criminels, par une horde en uniforme. S'attaquant à des sans-papiers affaiblis par quarante jours de jeûne – à trente CRS par homme allongé –, nos forces de l'ordre se sont couvertes de gloire. « Intervention à caractère humanitaire », précisait la préfecture de police... Le pouvoir et sa police ne pouvaient rester sur cet échec. Le 23 août, vers 7h30, les hommes en noir étaient de retour, matraques hautes, lançant des grenades lacrymogènes et défonçant les portes de l'église. À chaud, sur France 2, Albert Jacquard appelait les forces de l'ordre à la désobéissance. Comme si nos policiers savaient qu'un article de leur Code de déontologie leur permet de refuser un ordre contraire à leur conscience! Nous savons aujourd'hui qu'il n'est pas possible de confondre humanisme et répression et les policiers le savent également. Cela nous renvoie à de très mauvais souvenirs. Il faudrait quand même que l'on se remémore – toutes proportions gardées – qu'il y a cinquante-quatre ans, nos policiers français n'hésitaient pas à rafler des femmes, des enfants et des vieillards grabataires, pour les enfermer au Vél d'Hiv et à Drancy. Sans toutefois expliquer qu'il s'agissait d'une opération humanitaire. En imaginant les hurlements des enfants, lors de l'entrée des CRS et

des gendarmes mobiles dans l'église, je ne peux pas oublier la terreur qui m'a saisi, le 16 juillet 1942, lorsque les policiers ont fait irruption dans le logement de mes parents pour nous arrêter...

Septembre 1996



La réalité peut dépasser la fiction!

Après avoir vu des gendarmes mobiles et des CRS défoncer à la hache les portes de l'église Saint-Bernard, nous savons désormais que, dans un avenir proche, les forces de l'ordre n'hésiteront pas davantage, le cas échéant, à s'attaquer aux portes des locaux syndicaux ou des partis politiques. À ce stade, il ne s'agit que d'échelons à franchir dans l'escalade répressive. Lorsque de telles interventions paraissent naturelles à des hommes chargés d'assurer la sécurité des personnes et des biens – mission de base de la police –, il y a de quoi être inquiet. En effet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ne stipule-t-elle pas dans son article 12: « La garantie des Droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée... » ? Un autre rappel nous paraît important: l'article 7 du Code de déontologie de la police nationale, décrété le 18 mars 1996, est sans équivoque: « Placé au service du public, le fonctionnaire de police se comporte envers celui-ci d'une manière exemplaire. Il a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leur origine, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques. » Encore une petite, pour la route? Dans le même Code de déontologie, il est dit, à l'article 8: « Toute personne appréhendée est placée sous la responsabilité et la protection de la police, elle ne doit subir, de la part des fonctionnaires de police ou de tiers, aucune violence, ni aucun traitement inhumain ou dégradant. » Hélas, la réalité peut dépasser la fiction...

Octobre 1996

LES SANS PAPIERS
SONT NOS
EMPLOIS



La police pour quoi faire?

Combien de fois avons-nous entendu évoquer l'ardente et doublement prioritaire mission des policiers : la protection des personnes et des biens. Qu'en est-il exactement pourraient demander les naïfs, peu au fait du comportement ordinaire des forces de l'ordre? Pour caricaturer, on peut se risquer à dire rapidement que la police s'applique surtout à protéger les personnes qui ont du bien! Ce qui ne correspond pas à un emploi du temps trop rempli et laisse des loisirs pour les activités de harcèlement, avec pour principales victimes les sans-papiers, les jeunes (chevelus de préférence) et diverses catégories d'exclus comme les SDF. Pour que l'ordre règne, il est devenu nécessaire de contrôler tous ceux qui ne correspondent pas à un modèle obligé, dont la vue ne peut que choquer dans un périmètre délimité. De plus, les fameux « lieux de non-droit », décrits par le ministre de l'Intérieur – en clair, les banlieues de certaines cités ouvrières – sont devenus le terrain de chasse habituel où les policiers peuvent se défouler sans témoins. A contrario, a-t-on jamais vu les brigades anticriminalité traquer sérieusement les délinquants en col blanc qui peuplent les allées du pouvoir? Le récent rapport du professeur Michelle-Laure Rassat, remis ces dernières semaines au ministre de la Justice Toubon, est là pour nous faire comprendre qu'au-delà de l'impunité promise en matière d'abus de biens sociaux ou, pire, d'enrichissement personnel, la presse n'aurait plus le droit d'informer sur les scandales les plus visibles.

Novembre 1996

Petits boulots !

Les policiers ne sont pas contents. La hiérarchie désire réformer leurs horaires de travail. C'est du temps de la gauche que nos gardiens de la paix avaient obtenu un cycle dit des 3-2. En clair, trois jours de travail, suivis de deux jours de repos. Ce qui permettait, paraît-il, une meilleure récupération des efforts consentis. Il semble pourtant que ce système était également mis à profit, par de nombreux policiers, pour se livrer plus facilement à ce travail au noir tellement combattu car vecteur supplémentaire du chômage. Dans certaines cités, en effet, lorsqu'on a besoin d'un peintre, d'un plombier d'occasion, ou d'un ami pour exécuter un petit boulot, le policier, mari de la concierge, est presque toujours disponible. N'oublions pas davantage ceux des policiers qui rendent service en jouant les vigiles de complément pour des sociétés privées. Pour le médecin chef de la police nationale, le rythme de travail actuel aboutit à « un véritable désastre humain ». Ce n'est pas le point de vue des syndicats de policiers qui, protégeant leurs mandants, protestent contre une éventuelle réforme des horaires ; d'où cette grève des PV qui s'est déroulée de la fin du mois d'octobre aux premiers jours de novembre. Il est vrai que les petits services rendus « au noir » aident évidemment à payer les traites de la voiture, ou l'achat de l'arme personnelle des policiers. Si le travail au noir n'était pas illégal, nous serions tentés de conseiller aux prescripteurs de confier ces travaux occasionnels aux RMistes ou aux chômeurs...

Décembre 1996

Vichy-pirate: le retour !

L'attentat à la bombe, perpétré le 3 décembre 1996 à la station Port-Royal du RER, à Paris, a fait sortir les CRS, les gendarmes mobiles et les parachutistes de leurs cantonnements. Le soir même, en effet, le plan Vigipirate était rétabli. Depuis, les citoyens de ce pays qui ont le tort d'avoir la peau un peu trop colorée sont de nouveau sous le regard de policiers peut-être plus attentifs à les contrôler qu'à la recherche d'un éventuel paquet suspect. Comment oublier les communiqués triomphants – il y a un an – nous expliquant que les réseaux terroristes avaient été démantelés? À quoi peut donc servir cette police, si nombreuse – si pugnace souvent –, si elle est incapable d'assurer la sécurité des hommes et des femmes de ce pays ? Depuis le 3 décembre, la chasse aux terroristes a été déclarée ouverte. Bien. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle expression de la sauvagerie a des retombées qui permettent au gouvernement de replacer à l'arrière-plan les mauvais sondages du Premier ministre, les divisions de la majorité et les « affaires » financières crapuleuses d'un certain nombre d'éminences de ce régime. Il est certain, également, que la police, chargée de la sécurité et des biens de tous, se préoccupe surtout de la sécurité des biens de certains, dans le même temps qu'elle terrorise les jeunes issus de l'immigration maghrébine, et les jeunes Noirs, dans les ghettos de la banlieue, les poussant ainsi à la haine, s'étonnant ensuite de les voir sensibilisés au chant des sirènes des mollahs intégristes. Vichy-pirate est donc de retour et si cette occupation des lieux publics par des forces de l'ordre de plus

en plus encombrantes peut rassurer les bien-pensants, elle ne peut qu'inquiéter les esprits libres, bien persuadés que cette surveillance policière accrue vient à point nommé pour museler une possible contestation.

Janvier 1997



La Légion saute, sur le métro

Le 9 janvier 1997 est un jour à marquer d'une pierre noire. De quoi s'agit-il? Peu de chose en fait, pour certains ; d'une opération tout à fait inacceptable si l'on y regarde de plus près. Dès l'aube, trois cent cinquante légionnaires du 3^e R.E.I. ont été introduits dans le métro parisien, en treillis de combat, béret vert et fusil d'assaut à la hanche. Comme si la police et la gendarmerie mobile – accompagnée de parachutistes – ne suffisait plus. Dans le cadre de l'opération Vigipirate, ces hommes ont été affectés, pour deux semaines, à la sécurité des Parisiens, dans le RER, les gares et le métro de la capitale. Ce groupe de militaires était de retour d'opérations récentes au Gabon et en Centrafrique. Naïvement, nous étions persuadés que la Légion n'était utilisée que dans les conflits postcoloniaux. À moins que les Français soient désormais considérés comme des « bougnoules » qu'il convient de surveiller avec la plus grande attention. Curieusement, la presse écrite n'a pas fait ses choux gras de cette information. Plus généralement, l'opinion publique a oublié qu'en avril 1961, lors du putsch des généraux, à Alger, le 1^{er} régiment de parachutistes de la Légion représentait l'unité la plus sûre de ces militaires félons – comme on dit. Comment oublier la menace faite, depuis Alger, de faire sauter ces parachutistes sur Paris pour mettre les Français au pas? En ces temps déjà anciens, le Premier ministre s'appelait Michel Debré et cet incorruptible avait demandé, par radio, aux Parisiens de se tenir en alerte pour empêcher cette troupe dévoyée de s'emparer de la capitale pour la soumettre aux ordres de l'OAS. D'un Debré à l'autre... (Sur le comportement

des légionnaires dans le RER, se reporter absolument à l'enquête consacrée à ce sujet par *Le Monde* du 24 janvier 1997.)

Février 1997



Dérapage verbal

Le 30 janvier 1997, le ministre de l'Intérieur s'est plu à déclarer que, désormais, il porterait plainte systématiquement contre ceux qui se hasarderai-ent à critiquer la police. Curieux coup de clairon, lancé il est vrai depuis un commissariat de police. Pour Jean-Louis Debré, la police étant infaillible, il ne peut pas être procédé, de temps à autre, à un indispensable état des lieux. Plus grave encore, une telle proclamation risque de donner libre cours aux bas instincts de quelques fonctionnaires rarement habitués à connaître les nuances. Est-ce à dire, également, que les services de l'IGS (Paris) et l'IGPN (province) ne pourraient plus enquêter sur les exploits des policiers ripoux et de leurs collègues coutumiers de la bavure? Entendons-nous bien: nous sommes toujours un pays démocratique et la critique des institutions n'est pas un crime. Elle est même indispensable. Si l'on veut nous expliquer le contraire, c'est que nous nous dirigeons à marche forcée vers un État totalitaire et, en l'espèce, un État policier. Si c'est le cas, autant dire clairement qu'à l'avenir la bavure policière n'existera plus et que chaque plainte qualifiée pourrait être assimilée à une diffamation!

Mars 1997



Les clones

Il n'est nul besoin de faire appel aux techniques transgéniques pour faire se ressembler les éléments des corps répressifs qui assurent un ordre musclé dans notre République des droits de l'homme. La volonté d'être performant, alliée à l'idéologie xénophobe, le sentiment de supériorité absolue, la morgue, la brutalité fréquente sont autant de facteurs permettant à cette armée de l'ordre (120 000 policiers quadrillant les villes, plus 100 000 gendarmes présents dans les zones rurales) de produire des individus qui se ressemblent comme des modèles déposés. L'esprit de corps fait le reste. Rares sont ceux qui savent encore sourire ou acceptent le dialogue. Parole de policier vaut de l'or et gare à quiconque se hasarderait à contredire un képi, lequel est persuadé que « son » bon droit vaut largement l'application stricte de la loi. D'où cette faculté de servir sous tous les régimes à la recherche de mercenaires fidèles et inventifs. Peu importe la couleur du pouvoir, pourvu que l'ordre règne ! Les scientifiques nous disent que les projets de clonage humain se heurtent à un certain nombre de barrières morales et législatives. C'est évident. Il n'en reste pas moins que le simple port de l'uniforme suffit à transformer un individu paisible en un sourcilieux défenseur de l'ordre. À l'image du *Meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley, les écoles de police fabriquent des séries d'individus parfaitement identiques au rôle qui leur est dévolu dans la société. L'ovocyte n'est autre que ces centres de formation payés par les contribuables ; quant à l'embryon, son prélèvement ne pose guère de problème puisqu'il se

trouve naturellement dans notre environnement. Ensuite, un simple lavage de cerveau, accepté par le postulant, peut suffire. La peur du chômage, tout autant que la vocation, assure la multiplication des sujets disponibles...

Avril 1997



Attention : provocateurs

Ce n'est pas un phénomène nouveau. Simplement, la provocation policière tend à devenir habituelle. De plus en plus souvent, au cours des manifestations – particulièrement contre le Front national –, des policiers en civil se trouvent au plus près des manifestants, sans brassard ni aucun signe distinctif particulier. Le comportement parfois brutal et grossier de ces gardiens de l'ordre public, banalisés, ne peut qu'inciter à réagir, sinon à protester. Le plus souvent, alors, le piège policier se referme sur celui qui est persuadé de se défendre contre des nervis du Front national. Peu importe que le policier soit intervenu en cachant sa fonction. En uniforme, en civil, voire incognito, le fonctionnaire de police a toujours le dernier mot, et son intervention qui n'a que rarement pour objet de calmer le jeu tend à faire croire qu'en agissant masqué – si l'on peut dire – il agit en défenseur de l'ordre public. Ces pratiques de basse police ne sont pas considérées comme illégales, et les manifestants agressés, victimes de la violence, sont traités tels des délinquants par les tribunaux, comme ce fut le cas récemment à Marseille ou à Toulouse. Soyons persuadés que les casseurs et les violents ne sont pas forcément ceux que la justice désigne d'un doigt vengeur!

Mai 1997



Questions

La droite n'est plus au pouvoir. Est-ce que le changement de majorité nous annonce une modification réelle de ce pouvoir policier qui étouffe le pays depuis 1993? Allons-nous sortir du règne de la bavure permanente? Cesserons-nous de voir la police régenter une population qui n'avait plus que le droit de se taire? Est-ce que la chasse aux immigrés, devenue le sport favori des hommes en uniforme, va cesser? Est-ce que les policiers vont enfin se consacrer à la protection des personnes et des biens, ce qui constitue leur mission initiale? Est-ce que la parole du policier restera toujours plus crédible que celle du pékin? Est-ce que le nouveau pouvoir continuera à tolérer le développement de l'idéologie du Front national au sein de la police? Est-ce que les lois Pasqua-Debré seront abrogées dans les plus brefs délais, comme promis par le candidat Jospin? Est-ce que, surtout, les policiers se verront intimer l'ordre de n'être désormais que des citoyens comme les autres? Autant de questions qu'il est nécessaire de poser au ministre de l'Intérieur socialiste. Bien entendu, nous attendons des réponses sans détour à ces interrogations. Sans oublier que dans le programme électoral du parti socialiste figurait la proposition d'augmenter de 10000 unités les effectifs des forces de police...

Juin-Juillet 1997

À gauche... jusqu'à la droite!

La police n'est pas de gauche. C'est bien connu. Même si certains syndicats de « képis » affirment avoir la fibre sociale, nombreux sont ceux qui ne s'en aperçoivent guère. Premier constat, trois mois après l'accession de la gauche au pouvoir : rien n'a véritablement changé dans le comportement policier et les chroniques contenues dans ce numéro ne peuvent que le démontrer. Il est vrai que le nouveau ministre de l'Intérieur, tout comme sa collègue de la Justice, avait fait rapidement savoir qu'il ne se livrerait pas à la chasse aux sorcières. En clair, qu'il ne mettrait pas au placard les grands cadres de la police qui se sont tant illustrés ces dernières années. Cela ne peut que conforter la hargne ordinaire des simples gardiens de l'ordre public. Certes, nous avons échappé au pire car, sous la houlette de Jean-Louis Debré, la police était devenue un État dans l'État, n'ayant de compte à rendre à personne. Malgré le résultat des élections du 1^{er} juin, il reste une force de police toujours pleine de morgue, n'ayant pas constaté le moindre changement dans la hiérarchie. À Paris, le préfet de police, Philippe Massoni, bien connu pour son humanisme, est toujours en place. Les mêmes contrôles au faciès se déroulent toujours dans le métro parisien, de même les atteintes aux droits de l'homme les plus élémentaires. Soyons clairs : les Français ont également voté pour que la police ne soit plus un État dans l'État!

Septembre 1997

Bavure d'État

Faute d'exactions policières bien sanglantes ces dernières semaines, le pouvoir nous prépare une énorme bavure d'État, pour bien ponctuer la rentrée politique. Contrairement aux promesses électorales, les lois Pasqua-Debré ne seront pas abrogées. La chasse aux immigrés va donc se poursuivre, sous la houlette d'un gouvernement de gauche, et les policiers ne se feront pas faute d'être fidèles à la consigne. Les contrôles au faciès seront toujours le passe-temps favori des forces de l'ordre dans le RER parisien et dans les gares. Il est possible de faire confiance à nos « képis » pour appliquer avec zèle des textes ondoyés par la gauche au pouvoir qui, une fois de plus, s'apprête à perdre son âme. Peu importe que l'on se réjouisse bruyamment, dans les rangs de la droite et de l'extrême droite, de cette reculade. Mais à quoi donc a bien pu servir le formidable mouvement de signatures qui avait fait reculer les jusqu'au-boutistes au printemps dernier, prélu-dant leur défaite électorale? Comme s'il ne s'était rien passé, les maires seront donc chargés de délivrer ces certificats d'hébergement scélérats qui vont transformer les élus locaux en policiers de complément. Pasqua et Debré en avaient rêvé, Chevènement va le faire. En aggravant la punition!

Octobre 1997

CRS DE GAUCHE



Repentir

Il fallait bien qu'un jour cela soit dit. Et ce fut bien exprimé, le 7 octobre 1997 par les adhérents du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), lesquels ont demandé pardon pour les crimes de leurs anciens, bourreaux des Juifs de France, de 1941 à 1944. Pourquoi a-t-il fallu qu'en écho le ministre de l'Intérieur explique aussitôt qu'il ne fallait pas que les policiers sombrent dans le masochisme? Encore un petit coup de menton, et Jean-Pierre Chevènement pourra expliquer que les policiers qui officiaient pour le compte de la Gestapo n'avaient fait qu'obéir à la consigne! Si les policiers du SNPT, dont il faut saluer l'initiative, veulent que leur acte de contrition ait une véritable valeur, il serait nécessaire qu'ils aillent au bout de leur réflexion et regrettent également les ratonnades du 17 octobre 1961, les assassinats de Charonne, le 8 février 1962, et s'engagent eux-mêmes à ne jamais plus participer aux actions violentes contre des Maghrébins ou des Africains noirs, comme ce fut le cas à l'église Saint-Bernard, en août 1996. S'ils se proclament policiers républicains, la voie leur est ouverte pour d'autres avancées... Quant à l'hôte de la Place Beauvau, sa prise de position aide à mieux comprendre son attitude face aux parias de 1997, ces milliers de sans-papiers qu'il s'applique à définir comme des clandestins, alors que ce sont les lois Pasqua-Debré qui, le plus souvent, les ont réduits à cette condition.

Novembre 1997

Adjoints de sécurité

Nous y sommes. Le projet de Jean-Pierre Chevènement consistant à alléger, à sa manière, le chômage des jeunes, vient d'être formalisé. Un décret et deux arrêtés ont été publiés dans ce sens au *Journal officiel* du 4 novembre. Il y aura donc 8250 chômeurs de moins mais autant de policiers de complément, en 1998. À ces jeunes recrues, qui devront « être dotées d'une constitution particulièrement robuste », on ne demandera aucune « condition de diplôme ou de formation » particulières. Il n'en reste pas moins que si leur candidature est jugée recevable, tous seront soumis à des tests psychologiques, suivis d'une formation professionnelle de deux mois. Placés sous les ordres de fonctionnaires de la police nationale, ces « adjoints de sécurité », âgés de moins de vingt-six ans, ne participeront pas aux opérations de maintien de l'ordre, mais n'en seront pas moins dotés d'une arme de service. Curieusement, on demandera à ces supplétifs de la police nationale de « contribuer aux actions d'intégration, notamment en direction des étrangers »... Cette précision ne saurait déplaire à MM. Pasqua et Debré, et moins encore à un certain Jean-Marie Le Pen. Au final, il serait odieux qu'au travers d'une apparente volonté de réduire le chômage des jeunes des milliers d'entre eux soient utilisés, tels les harkis en Algérie car, n'en doutons pas, il se trouvera de bonnes âmes pour suggérer aux jeunes issus de l'immigration algérienne de devenir ces « adjoints de sécurité » tellement utiles à une société qui s'inquiète surtout de la montée conjointe du chômage et de l'idéologie du Front national.

Décembre 1997

La trique et la rose

Notre ami Siné traduit toujours aussi remarquablement le comportement de nos forces de l'ordre, qui n'a guère varié depuis le mois de juin 1997. Nos policiers sont toujours aussi violents, toujours aussi racistes, toujours aussi asociaux. Même au service d'un gouvernement de gauche. Nous savions que les policiers n'aimaient pas les immigrés, nous avons désormais la certitude qu'ils n'apprécient pas davantage les chômeurs. Entre le 1^{er} et le 12 janvier, ces hommes en uniforme, qui ont trouvé leur propre solution au problème de l'emploi en choisissant de servir dans la police, n'ont pas failli à leur devoir en procédant à l'évacuation des locaux sociaux occupés par les chômeurs. Le plus souvent sans trop de violence, il faut le reconnaître, mais parfois très brutalement comme à Paris, à Limoux ou à Arras. Il faut avoir vu, à la télévision, les images de ces exclus, violemment matraqués ou jetés à terre, pour comprendre la capacité de nos policiers à combattre l'ennemi intérieur quel qu'il soit. Demain, sous un autre gouvernement, ils n'hésiteront peut-être pas à se conduire de la même façon avec des ouvriers en grève ou des militants politiques ou syndicaux. Il est vrai que l'exemple est venu d'en haut: après le coup de clairon de Lionel Jospin sur « l'occupation illégale des bureaux Assedic », auquel répondait le propos dédaigneux de Jean-Pierre Chevènement sur les « spécialistes du sit-in », les policiers pouvaient passer à l'action sans états d'âme, et pas plus de cauchemars que notre gauche plurielle...

Février 1998



Où est la police républicaine?

Rappel des chapitres précédents. La police française est trop souvent raciste, fréquemment brutale et, à l'occasion, sexiste. Nous entendons déjà les protestations : « Tous ne sont pas comme vous dites ! » C'est vrai, mais n'y aurait-il qu'un seul policier raciste, qu'une seule brute, ce serait déjà insupportable. La police française qui a pour mission – comme dans tous les pays démocratiques – la protection des personnes et des biens, est trop souvent incontrôlable. Nombre de policiers se comportent en justiciers – ce qui n'est pas leur rôle – et semblent se venger d'une société qu'ils sont censés protéger. Sur le terrain, combien sont-ils ces policiers qui mettent en pratique la politique haineuse du Front national envers les immigrés colorés ? Les causes de cette situation sont bien connues : nature de la sélection à l'entrée comme à la sortie des écoles de police, nature de la formation, manque de contrôle des comportements de certains éléments par leur hiérarchie. Sans oublier l'abominable esprit de corps qui permet de « couvrir » les méfaits de ceux qui se conduisent tels des droits-communs, tant qu'un scandale n'a pas éclaté publiquement. Il suffit de se reporter au cas du policier assassin de Lyon, récemment révoqué, et qui n'avait pas été vraiment inquiété, dans le passé, lorsqu'il se livrait à un trafic de cartes de police...

Mars 1998



Un mauvais scénario

Il y a quatre ans, le 6 avril 1994, nous avons – avec quelques amis – créé l'Observatoire des libertés publiques. C'était au temps de la droite triomphante, lorsque les troupes de Charles Pasqua se conduisaient comme en pays occupé. La France était sous haute surveillance. En ce printemps 1998, la situation est presque identique car la police n'a guère changé de nature. Elle serait pourtant sous la houlette d'un « grand républicain de gauche ». Plus préoccupant encore, les forces de l'ordre sont de plus en plus sous l'influence de l'idéologie du Front national. Le moindre rassemblement se déroule à nouveau sous haute surveillance, comme dans un État totalitaire, et le temps n'est peut-être pas éloigné où chaque SDF, squatter, chaque chômeur manifestant contre le sort qui lui est fait, sera traité comme un vulgaire « bougnoule ». Depuis juin 1997, rien n'a été entrepris au sommet de l'État pour modifier les comportements des pseudo-gardiens de la paix. Ceux-là mêmes qui, demain, pourraient constituer le bras agissant d'un coup d'État au service du Front national. Tout comme il y a quatre ans, il nous faut renouveler le constat indispensable : « La volonté est nette d'inculquer à chacun de nous la peur de la police. Ce qui doit permettre ensuite tous les abandons, toutes les lâchetés dans une société en crise... » N'oublions jamais que les nazis ont commencé à prendre le contrôle de la société allemande avec l'aide de la police...

Avril 1998

1930
BANQUE
ROUGE



1980
BANQUE
BLACK



1990
BANQUE
BLEU MARINE



-FAVOUR-

Marcellin revient

Il y a trente ans, Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, expliquait à la France profonde que mai 1968 avait été un complot fomenté depuis l'étranger. En avril 1998, Jean-Pierre Chevènement utilise la même rhétorique pour tenter de démontrer que ceux qui s'opposent à l'expulsion des immigrés sans papiers sont manipulés par des « trotskistes anglais ». Dans les deux cas, ces propos précédaient la valse des CRS maniant de lourdes matraques. Certes, avec un gouvernement de gauche, il aurait été possible d'envisager une modification des comportements policiers. Qu'en est-il? Sous l'uniforme, le policier reste ce qu'il est : une courroie de transmission de sa hiérarchie, et celle-ci n'a pas changé depuis juin 1997. Peu importe qu'il soit issu de la classe ouvrière ou de la bourgeoisie, la matraque du policier est toujours aussi leste et la volonté brutale identique. Qu'il s'agisse des sans-papiers, des SDF ou des chômeurs, la hargne des gardiens de la paix est toujours la même. Au secours! Marcellin est de retour. Dans les correspondances du RER, par groupes compacts, les soldats de l'ordre occupent un terrain où le climat serait bien plus serein s'ils disparaissaient de l'horizon. En effet, les seules interpellations visibles concernent des jeunes issus de l'immigration maghrébine. S'il y avait des arrestations de terroristes ou de trafiquants de drogue, suite à ces contrôles, nul doute que les médias en seraient informés. Alors, à quoi servent ces centaines de policiers, gendarmes et parachu-

tistes, sinon à créer un climat de peur et d'insécurité – ce que la police, paraît-il, s'évertue à combattre. Il en allait de même sous Marcellin, lorsque la police mettait le boulevard Saint-Michel en état de siège, du vendredi soir au lundi matin.

Mai 1998



M'sieur Chevènement ne savait pas...

Jean-Pierre Chevènement n'était pas au courant. Fort heureusement, le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) a rendu public un gros rapport au Conseil de l'Europe, le 13 mai. En résumé: ce n'est pas que la police française soit brutale. Non. Elle est outrageusement brutale. Fréquemment, lors d'une interpellation, nos policiers ne sont pas avares de coups: « ... Gifles, coups de pied et/ou coups de poing, coups de matraque, menottage serré des mains dans le dos pendant des périodes prolongées. » Une fois le possible « délinquant » maîtrisé, il n'en a pas terminé avec les mauvais traitements. Lors des gardes à vue, poursuit le rapport du CPT, la répression continue sous d'autres formes: « Détenir des personnes dans des locaux sommairement équipés, sans mettre à leur disposition un matelas et des couvertures, ni même leur assurer la possibilité de s'allonger pour dormir et, de surcroît, les exposer à un éclairage permanent – parfois de forte intensité – n'est pas acceptable. » Un exemple de brutalité ordinaire: après un passage dans les locaux de la 4^e division de la police judiciaire, à Paris, un détenu s'est retrouvé avec « une fracture des deux branches mandibulaires, des ecchymoses dorsales stellaires compatibles avec un coup ou un écrasement par une semelle de soulier... » En conclusion de son rapport, le CPT rappelle que « rien ne saurait justifier que des membres des forces de l'ordre brutalisent une personne, dès lors qu'elle est maîtrisée ». On ne saurait mieux dire...

Juin-Juillet 1998



MERCI A CHARB ET CHARLIE HEBDO

Sécurité renforcée

Quinze mois après le retour de la gauche au pouvoir, il est bien évident que le changement se fait attendre. Particulièrement dans le domaine des forces de l'ordre. La police demeure ce qu'elle était sous la droite, brutale et souvent raciste. Tout comme à l'époque de Pasqua ou de Debré, nous avons le sentiment que l'État est au service de la police, et les « képis » des citoyens hors norme. En toutes circonstances, le policier a toujours raison, lui répondre devient un outrage. Dans son comportement habituel, le policier est conforté par la justice, qui lui donne régulièrement raison. Les policiers occupent les rues de nos cités, les gares, les stations de métro. Coupe du Monde ou pas, la présence policière est devenue habituelle. On nous rétorque que le plan Vigipirate exige de tels déploiements de policiers, avec l'aide des gendarmes et des parachutistes. Nous savons que jamais un terroriste n'a été arrêté depuis bien des années, dans le métro ou dans les gares, et que cette armada sécuritaire a pour fonction de terroriser les immigrés visibles et, surtout, de découvrir d'éventuels sans-papiers, décrits comme clandestins. C'est ainsi que l'on peut assister à des scènes d'un autre temps, lorsque l'un de ces parias est « stoppé » par un contrôle – souvent inamical – et qu'une dizaine de « collègues » arrivent aussitôt en renfort. Au cas où.

Septembre 1998



La république Pandore

Sous De Gaulle, puis Pompidou, nous avons connu la République Barbouze. Sous Mitterrand, pour certains, c'était : « Allô, j'écoute ». À la lecture du *Monde* daté du 12 septembre 1998, il semble qu'il y a une certaine évolution de cette mise sous surveillance des citoyens. En effet, l'actuel régime tolère qu'une institution officielle puisse mettre en fiches ceux des citoyens de ce pays considérés comme de possibles terroristes. La mise en œuvre étant assurée par la gendarmerie. À plusieurs reprises, sous le gouvernement Juppé, ce projet avait été mis en sommeil. Malgré cela, nous apprenons qu'un tel fichier existe bel et bien, mais la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) ne serait pas en mesure de savoir qui sont les personnes fichées, quels types de renseignements sont contenus dans ces fiches, quels ont été les critères retenus pour fichier tel ou tel individu. Un comble, nous apprenons également que ce fichier automatisé, dit de lutte contre le terrorisme, n'a pas d'existence légale. Même la police nationale s'inquiète de la mise en œuvre de ce fichier. Un comble ! Sauf erreur, la gendarmerie est sous tutelle d'un haut fonctionnaire civil de l'État. Sauf erreur, le Premier ministre est socialiste, et son ministre de la Défense également. Au ministère de l'Intérieur, on estime que ce fichier a un « caractère inopportun et hasardeux », tandis qu'à Matignon on se serait bien gardé de prendre position. N'oublions pas que c'est sous le gouvernement du socialiste Felipe González que les GAL ont été créés, il y a une quinzaine d'années. Serions-nous à l'aube d'un régime que nous pourrions qualifier de République Pandore ? Avant de connaître la République Gorille...

Octobre 1998

SOUS MON MAGNUM 357
À BALLE EXPLOSIVES
POUVANT ENTRAÎNER LA
MORT SANS INTENTION
DE LA DONNER

...IL Y A
UN COEUR
QUI BAT



-FAUSSEUR-

Le culte de la sécurité

Lors de son intervention sur France 2, le 6 octobre 1998, le Premier ministre, Lionel Jospin, s'est évertué à nous convaincre que l'ordre était aussi une notion de gauche, et que cela ne mettait nullement en cause une politique de mouvement. Sans doute voulait-il dire « de gauche ». Hélas, le miel des paroles enrobe mal les arrière-pensées que dissimule cet ordre. Il s'agit en clair d'une politique sécuritaire qui n'est en rien différente de celle des devanciers de cette gauche plurielle au pouvoir. On peut le constater chaque jour avec la force brutale mise en œuvre contre les sans-papiers, et le comportement des policiers face aux SDF et aux squatters. On le voit mieux encore en ce qui concerne les fameux emplois jeunes, qui s'inscrivent surtout dans le domaine de la sécurité. Lors des récentes grèves des transports en commun, cheminots et employés de la RATP dénonçaient prioritairement le manque de personnel, mais la solution proposée aurait pu l'être par Pasqua, Debré, ou même Le Pen: augmenter le nombre d'agents de sécurité, c'est-à-dire répressifs. Nous savons d'expérience que la présence policière ne fait souvent qu'aggraver les problèmes. Les policiers ne sont pas là pour calmer les tensions mais pour réprimer. Une société policière ne peut jamais protéger la démocratie...

Novembre 1998

Culture de gouvernement

Décidément, la gauche plurielle n'a rien à refuser à une police qui n'a de républicain que le nom. Nous savons très bien, il est vrai, que la gauche au pouvoir n'a de cesse de démontrer que son savoir-faire, en matière de maintien de l'ordre, est tout aussi efficace – meilleur même, que celui de la droite. Jamais, depuis un demi-siècle, la police n'a été aussi nombreuse ni aussi bien équipée que lorsqu'un homme de gauche se trouvait aux manettes, Place Beauvau. Jamais elle n'a disposé d'autant de pouvoir. Deux exemples viennent renforcer cette triste tradition. Le 4 novembre, la Chambre des députés a adopté une proposition de loi accordant aux brigadiers et aux gardiens de la paix titulaires depuis trois ans la qualité d'OPJ (Officier de police judiciaire). Résultat immédiat, 8000 képis de base pourront désormais effectuer des procédures réservées auparavant aux officiers de police et aux commissaires. De beaux jours en perspective pour ceux qui n'ont pas le look obligé. Côté « matériel », rien n'a été davantage négligé. La police, c'est bien connu, manque toujours d'argent. Pour réprimer convenablement, il faut de plus en plus de moyens. La police est-elle nécessaire ? Pas de problème : dans le collectif budgétaire de 1999, le Conseil des ministres a estimé que 400 millions de francs de crédits supplémentaires n'étaient pas superflus. Il semble qu'un certain nombre d'élus socialistes se plaignaient d'un manque d'équipement informatique et de véhicules de nos forces de l'ordre, lesquelles, de leur côté, manifestaient une certaine mauvaise humeur. Constat rapide : les salariés en grève pour protester contre leurs conditions de travail sont rarement satisfaits aussi rapidement...

Décembre 1998

Le marteau-pilon

En ces jours de décembre 1998, où l'on célébrait le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la présence policière venait prouver l'inanité des gesticulations commémoratives. CRS et gendarmes mobiles encombraient les rues des villes à chaque manifestation de sans-papiers ou de chômeurs : jusqu'à dix policiers pour un manifestant. Citons *Libération*, daté du 10 décembre 1998, qui commente la mobilisation policière face à 2 000 personnes réclamant le droit au travail : « Paris avait sorti le marteau-pilon pour écraser une mouche. Tous les ponts sur la Seine étaient gardés par des rangs serrés de CRS et de gendarmes mobiles, retranchés derrière des grilles amovibles... » Même jeu sordide à Marseille, Lyon, Toulouse, Strasbourg, etc. C'est devenu une abominable habitude : d'un bout à l'autre de la France, dès que les droits de l'homme minimum, sont revendiqués, la police s'affiche, goguenarde, hargneuse et violente. Présents à Angoulême à la mi-décembre, nous y avons appris qu'à trois reprises, les 2, 3 et 4 décembre, dix cars de CRS étaient à chaque fois requis pour évacuer les quelque cinquante déboutés du droit d'asile, sans-papiers et militants venant les soutenir. Il est vrai que le 3 décembre 1998, les parias étaient venus occuper le siège du parti socialiste local. Pour une telle insolence, une seule réponse possible : « Quand les sans-papiers viennent me rappeler que je suis socialiste, je sors mes CRS... ».

Janvier 1999

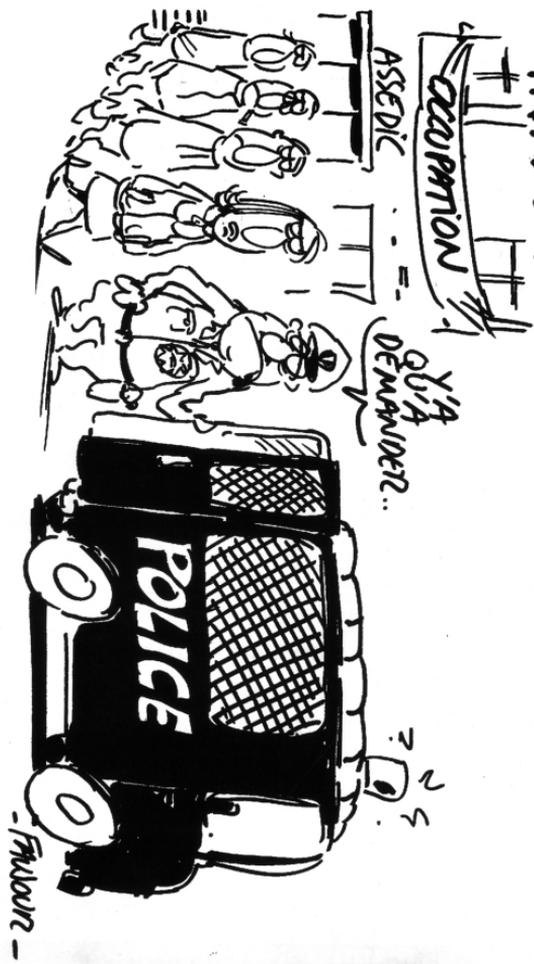


La police d'ordre

Zorro est de retour. En uniforme de père Fouettard. Il nous explique que le thème de la sécurité est aussi une préoccupation de gauche. Jean-Pierre Chevènement, car c'est de lui qu'il s'agit, affirme également que le discours compatissant est un faux discours de gauche. Tout cela pour nous convaincre du rôle indispensable d'une police qui lui est chère – véritable régulateur de la vie de la Cité. D'ailleurs, le ministre de l'Intérieur aime à rappeler que « la police d'ordre est une tradition dans les pays latins ». C'est sans doute pour cela que les citoyens d'origine musulmane sont un peu plus maltraités que les autres au pays des droits de l'homme. Interrogé par Michel Field, dans l'émission « Public » sur TF 1, le 10 janvier 1999, Jean-Pierre Chevènement a surtout cherché à nous émouvoir en rappelant qu'en 1998 onze policiers ont été tués en service et que de nombreux autres ont été blessés. Ce qui est fâcheux, certes, mais le ministre n'a pas eu un mot de compassion pour les victimes de la police, le plus souvent de jeunes Français prénommés Habib, Ali, Mohamed, Abdelkader ou Youssef. Sans oublier les centaines de jeunes harcelés au quotidien et fréquemment bastonnés. Notre ministre de l'Intérieur, comme ses devanciers, a la nuque raide mais nul ne nous fera croire qu'il a des œillères.

Février 1999

TRANSBETS GRATUITS POUR LES CHÔMEURS



- Toujours -



Peine de mort

Faudra-t-il, bientôt, constituer un Comité pour l'abolition de la peine de mort? En effet, il devient trop fréquent de lire dans la presse qu'un citoyen de ce pays est tombé sous les balles d'un policier ou d'un gendarme – lesquels n'étaient nullement en situation de légitime défense. Certes, il serait faux d'affirmer que les quelque 220 000 membres des forces de l'ordre sont tous animés par cet instinct de mort qui conditionne les mercenaires. Il nous faut pourtant constater que nombre de ces hommes se comportent bien plus en justiciers – ce qui n'est pas leur rôle – qu'en gardiens de l'ordre public chargés de la protection des personnes et des biens. D'où ces dérapages meurtriers qui nourrissent trop souvent la chronique. Pour un oui ou pour un non, sans raison, l'arme sort de son étui, se fait menaçante, et le coup part – accidentellement, nous dit-on. Ce n'est que par hasard, bien sûr, si la balle arrive à la tête ou dans un organe sensible. Jamais dans les jambes. Il serait plus que temps d'en finir avec cette idéologie sécuritaire qui alimente la hargne de trop nombreux policiers. Il serait temps de rejeter du corps policier les violents et les racistes, comme tous ceux qui ignorent tout des droits de l'homme à la peau colorée. Il serait temps, dans les écoles de police, d'apprendre aux futurs gardiens de la paix comment ne pas se servir de leur arme...

Mars 1999

Cinquante !

Le 6 avril 1994, lorsque nous avons jugé indispensable de constituer l'Observatoire des libertés publiques, le bulletin *Que fait la police?* n'était encore qu'un vague projet. Le premier numéro devait voir le jour en juin 1994. Nous avions le sentiment de combler un vide en rassemblant ces informations tellement disparates qu'il n'était pas possible d'imaginer à quel point la violence policière pouvait être préoccupante. En effet, si la presse s'attarde parfois sur quelques grosses bavures, elle néglige pourtant ces harcèlements nombreux dont souffre une partie de la population, et particulièrement ceux des citoyens de ce pays désignés à la discrimination du fait de la couleur de leur peau. C'est pourquoi, depuis bientôt cinq ans, sans désespérer, avec une ponctualité d'horloge, ce bulletin de liaison des membres de l'Observatoire des libertés publiques n'a cessé de paraître chaque mois. Notre réseau de correspondants s'est étendu et les témoignages reçus permettent de mieux décrire le climat qui règne dans la France profonde lorsque la police décide d'y mettre un peu d'animation. Certes, il ne nous est pas possible de connaître toutes ces dérives qui émaillent l'activité policière au quotidien mais, depuis cinq ans, en cinquante numéros de *Que fait la police?*, nous avons fourni à nos lecteurs environ un millier d'informations sur les pratiques des forces de l'ordre. Si la presse nationale faisait son travail, ce bulletin n'aurait pas de raison d'exister.

Avril 1999

JOSPIN: "PAS DE SÉCURITAIRE,
DU SÉCURISANT!"



Désarmer la police

Dans ce numéro de notre bulletin, portant sur les informations recueillies au cours du mois d'avril 1999, nous relevons deux morts intervenues lors d'incidents où des policiers se trouvaient sur le terrain. À chaque fois, les défenseurs de l'ordre ont affirmé n'y être strictement pour rien. La démonstration serait encore plus efficace si l'on reprenait une proposition – avortée – de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur en mai 1990 : désarmer la police. L'armement se réduisant à la matraque, une bombe lacrymogène et les menottes. Bien évidemment, devant le tollé général des syndicats de police, c'était la reculade du ministre, quelques jours plus tard. Ce n'est pas l'actuel préfet de police de Paris, Philippe Massoni, au service de Jean-Pierre Chevènement après avoir été l'homme lige de Charles Pasqua, qui se laisserait aller à déclarer, comme l'avait fait le préfet de police Pierre Verbrugghe, en novembre 1988 : « Le déroulement de plusieurs affaires récentes me conduit à vous écrire personnellement pour vous mettre solennellement en garde à l'égard de deux types de comportements intolérables : l'incitation à la haine raciale et un mauvais usage de votre arme de service. » Dix ans plus tard, l'impression est forte que, si la gauche est revenue au pouvoir après les années Balladur et Juppé, la police a gardé cette certitude de détenir une part importante du pouvoir dans notre démocratie placée sous haute surveillance. Qu'en pensent les partisans de la gauche plurielle ?

Mai 1999



Ensemble contre le tout sécuritaire

Pour refuser le tout sécuritaire, plus de cent cinquante militants associatifs et syndicalistes se sont réunis le 3 juin 1999, à la Bourse du travail de Paris. La violence policière et la volonté d'exclusion étaient à l'ordre du jour, pour la première fois, dans une réunion publique unitaire – témoignages à l'appui. Unanimes, les participants ont réfléchi aux moyens de lutte à envisager contre la répression frappant les sans-papiers, les jeunes issus de l'immigration, mais, également, les sans-logis et les chômeurs. Jamais il n'y a eu autant de forces de l'ordre dans les rues des villes et des quartiers, dans le métro et dans les gares. Jamais les luttes sociales n'ont été « surveillées » d'aussi près par des policiers plus répressifs que préventifs. Jamais la violence économique n'a été aussi féroce. Jamais le fichage policier n'a été aussi menaçant. Qu'un tel constat puisse être établi sous un gouvernement de gauche (plurielle) donne une idée approximative de ce qui pourrait se passer si la droite revenait en force, avec les pouvoirs de plus en plus préoccupants dont dispose la police. C'est pour lutter contre cette dérive d'un tout sécuritaire, qui ne concerne pas prioritairement les grands truands et les délinquants en col blanc, qu'a été envisagée la création d'un large réseau national dont l'objectif sera de briser l'isolement dans lequel se trouvent trop souvent les victimes d'une répression conduite par ceux-là mêmes qui se revendiquent toujours du progrès social.

Juin-Juillet 1999

LA POLICE CRIE MISÈRE...



Les successeurs

Lorsque les policiers partent en retraite, il faut bien les remplacer. Logique. Pourtant, si 4800 policiers vont quitter le service, en 1999, ils sont d'ores et déjà remplacés par plus de 6100 petits nouveaux, frais émoulus des écoles de police et presque tous munis du baccalauréat. Les tenants du tout sécuritaire ne peuvent qu'être satisfaits : on ne chôme pas dans le domaine de l'ordre public. S'il en allait de même à chaque fournée de départs en retraite, dans les entreprises, le problème du chômage serait rapidement réglé dans ce pays. Il paraît que ces nouveaux retraités font partie de la génération recrutée suite aux événements de mai 1968. Ceux qui, sous Marcellin, Poniatowski et Bonnet, ont conduit la chasse aux étudiants et aux lycéens, puis sous les ordres de Pasqua puis Debré et... Chevènement ont perfectionné un apartheid à la française, avec charters en bout de piste, partent planter leur jardin, doivent sans doute avoir la conscience tranquille. Et puis, ce n'est plus leur problème. Cette volonté d'anticiper les départs en retraite ne peut que contribuer à renforcer davantage encore les effectifs policiers, mais les syndicats professionnels estiment que « cet effort » est encore insuffisant et qu'il est nécessaire de le poursuivre jusqu'en 2004. Qu'en sera-t-il alors que le budget de la police atteint déjà la coquette somme de 24 milliards de francs ? Il est vrai qu'au siècle prochain, nous compterons en euros et la facture paraîtra ainsi moins élevée...

Septembre 1999

POLICE: DES LOCAUX EN DÉCRÉPITUDE



La police de la République

L'ordre règne à Paris. Dans le métro, surtout. Il faut bien protéger la République contre ses ennemis. Le mardi 7 septembre 1999, vers 8 heures 30, dans l'échangeur RER-métro, à la gare du Nord, il était possible d'assister à une scène de genre. Routinière. Trois policiers, dont deux crânes rasés, et une charmante policière, l'air rigolard et stupide, contrôlent à tour de bras. Visage fermé, masque dur des deux tondus. Ne sont interpellés que des colorés. Tutoiement de rigueur. Contrôle des papiers d'identité, suspicieux, palpation au corps. Une carte de crédit sort d'un portefeuille : « C'est à toi, ça ? » En réserve, quatre civils sont en couverture. Sûrement des sprinters pour rattraper les récalcitrants qui seraient tentés de prendre la poudre d'escampette. Six contrôleurs de la RATP en uniforme complètent le bataillon. Il ne manque à cette mise en scène que les gendarmes mobiles et les parachutistes... Pauvre pays dont les élites se donnent l'illusion de faire régner un ordre que personne ne menace, et surtout pas dans le métro où la police n'a jamais intercepté le moindre terroriste. Pauvre gauche (plurielle) qui trouve naturel un tel déploiement de force, alors que les véritables délinquants se gardent bien de circuler dans les transports en commun. Triste spectacle que celui d'une police presque exclusivement occupée à traquer les précaires et les supposés immigrés « clandestins ». Cette politique sécuritaire a un prix : la fascisation accélérée d'un corps de fonctionnaires d'autorité où le racisme vulgaire tend, de plus en plus, à remplacer le civisme obligé.

Octobre 1999



Lettre ouverte au ministère de l'Intérieur

Monsieur Chevènement, vous êtes un humaniste. C'est bien connu, depuis votre départ du gouvernement, en décembre 1990, pour protester contre la guerre du Golfe qui s'annonçait. Pourtant, ce qui s'est passé à Paris, dans l'après-midi du 7 octobre 1999, après la manifestation lycéenne, pourrait nous détromper sur vos intentions pacifistes. Tout au moins en ce qui concerne les jeunes citoyens de notre pays. La presse rapporte qu'à la station de métro République vos policiers ont chargé violemment des adolescents, préalablement triés (sans doute en fonction de la couleur de leur peau). Comment peut-on qualifier le comportement de ces policiers, armés et casqués, menottant des jeunes puis les matraquant au sol ? Pouvez-vous tolérer, en tant que tuteur des forces de l'ordre que des policiers puissent traiter de « faces de porcs » des jeunes issus de l'immigration maghrébine et qui, de par le droit du sol, sont aussi français que vous et moi ? La vigilance face au désordre ne peut pas tout excuser, et surtout pas ce genre de dérapage de la part de policiers républicains – mais apparemment incontrôlables. En effet, il est difficile de croire que des consignes leur soient données, les conduisant à se comporter en brutes xénophobes et racistes. Si vous dénonciez de telles pratiques, votre image de ministre de la République ne pourrait qu'en bénéficier.

Novembre 1999

LA POLICE AIME LES JEUNES...



Dissolution des BAC

En période répressive, on voit apparaître régulièrement, dans notre douce France, des corps de police dont la violence dépasse les pratiques habituelles, déjà peu conviviales. Dans l'immédiat avant-guerre, il y avait les gardes mobiles, qui officiaient au temps du Front populaire. Sous l'occupation allemande, ce fut la création des Brigades spéciales, composées de véritables assassins, dont les membres étaient recrutés sur la base du volontariat dans chaque commissariat de police. Dès 1945, sans véritable nécessité d'État, nous avons assisté à la création du corps des CRS, lesquels avaient pour vocation de prendre le relais des GMR, sinistre fer de lance de la police de Vichy. Ces GMR étaient surtout spécialisés dans la chasse aux résistants et aux maquisards, aux côtés de la Milice de Darnand. Les CRS, peu après leur apparition, furent lancés contre les mineurs et les dockers en grève, en 1948. Au fil du temps, selon les circonstances, nous avons vu parader les « voltigeurs », ces passagers du siège arrière des motos, dont la tâche consistait à matraquer, au hasard, après la dispersion des manifestations. C'est ainsi qu'est mort – assassiné – l'étudiant marocain Malik Oussekine, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris. Quelques années plus tard, ce corps d'élite était dissous, mais rapidement, nous avons bénéficié de la création des BAC (Brigades anti-criminalité). Ces policiers, recrutés sur la base du volontariat, sont également très attentifs à la qualité de vie des jeunes des banlieues dites sensibles, auxquels ils empoisonnent la vie au quotidien. Ces policiers, provocateurs, violents et racistes, ne sont en rien les

représentants d'un ordre que l'on qualifie tranquillement de « républicain ». S'il est un acte de salubrité publique à exiger prioritairement, c'est la dissolution des BAC. Motif: trouble à l'ordre public!

Décembre 1999



Transparence

Chaque année, environ 2 500 policiers (sur 113 000 actifs) se retrouvent devant les Commissions de discipline de la police nationale. Jugés par leurs pairs – délégués syndicaux – et les représentants de la hiérarchie, les défenseurs de l'ordre public qui ont failli sont condamnés à des peines – en interne – qui peuvent aller du simple blâme à la révocation (six en 1998). L'ennui, c'est que le citoyen ordinaire n'a pas le droit de connaître, dans le détail, les motifs de ces sanctions et, moins encore, les décisions prises par type de délit. Il est donc évident que le policier est un citoyen différent, dont les actes délictueux n'ont pas à être connus par les pékins, sauf à démoraliser les forces de l'ordre. En définitive, mis à part quelques bavures et malversations relevées par la presse ou révélées suite à des témoignages ponctuels, la plupart des méfaits conduisant des policiers devant leurs instances paritaires restent dans le domaine du non-dit. Bien que fonctionnaire d'autorité, le policier ne doit bénéficier d'aucun passe-droit, sinon, il se sent nécessairement encouragé à poursuivre ces comportements qui peuvent être qualifiés de non-droit. Tant que des policiers se sentiront « couverts » par leur hiérarchie et le ministre de l'Intérieur, il y aura de beaux jours pour les bavures en tous genres. Si la démocratie exige la transparence, c'est également dans ce domaine !

Janvier 2000

Rubans rouges

Les grands serviteurs de l'État – souvent à la tâche – méritent d'être à l'honneur: la récente fournée de nominations et de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur nous en apporte la nécessaire démonstration. En la matière, il nous faut constater que Jean-Pierre Chevènement a fait très fort. Tout d'abord, c'est Philippe Massoni, homme lige de Charles Pasqua et préfet de police de Paris depuis 1993, qui est élevé au grade de commandeur. À sa suite, huit contrôleurs généraux de la police nationale et cinq commissaires divisionnaires ont été distingués. Il est dans la nature des choses qu'un ministre de la police veuille faire connaître l'estime en laquelle il tient ses meilleurs limiers, mais il n'en reste pas moins que ces attributions de rubans rouges, de rosettes et de « canapés » de même couleur sont très représentatives de la volonté sécuritaire de ce gouvernement. En effet, dans cette liste de promus émanant du ministère de l'Intérieur, publiée dans *Le Monde* du 4 janvier 2000, nous ne trouvons que quatre pompiers. Ce qui est bien naturel car la coutume, en matière d'ordre public, est bien plus de récompenser ceux qui mettent le feu que ceux qui s'obstinent à l'éteindre...

Février 2000

Sauvageons

Les jeunes des banlieues, plus souvent qu'à l'ordinaire, restent la cible favorite de la police. S'ils ont le teint coloré, l'intérêt porté à leur égard peut aller jusqu'au paroxysme du délire investigateur. Tout adolescent visiblement d'origine maghrébine ou noir est considéré comme un suspect potentiel, et les forces de l'ordre estiment indispensable de veiller sur lui. Il convient, en effet, de trier le bon grain de l'ivraie. D'où ces contrôles d'identité à répétition, ce harcèlement permanent qui a pour conséquence de révolter plus encore des jeunes déjà marginalisés, de rendre enragés ceux que la société a condamnés à la désespérance. La présence de « grands frères », comme dans les transports en commun, n'y fera rien, et moins encore celle de ces adjoints de sécurité, originaires des mêmes groupes, qui apparaissent comme des « collabos ». Au temps de la croisade des Albigeois – au XIII^e siècle – Simon de Montfort, qui conduisait la traque, avait cette saine philosophie en s'adressant à ses troupes : « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! ». Nous n'en sommes plus là, c'est heureux, mais de nombreux cadavres de jeunes des banlieues figurent au tableau de chasse de notre police républicaine. Les récentes déclarations du ministre du martinet, Claude Allègre, sur la « tolérance zéro », ne peut qu'émoustiller ceux des policiers qui sont persuadés de conduire une croisade salvatrice pour l'avènement d'une France bien blanche. Il faudrait que ces jeunes trop voyants rasent

les murs, se fassent oublier, mais s'ils disparaissaient du paysage notre ministre de l'Intérieur et ses policiers seraient bien ennuyés. Contre qui se déchaîner pour expliquer que la sécurité publique est toujours menacée ?

Mars 2000



Proximité

Dormez tranquilles, braves gens. La police socialiste veille. Le 1^{er} mars 2000, le ministre de l'Intérieur a présidé à la mise en place de la première phase de généralisation de la police de proximité. En 2001 et 2002, l'ensemble du territoire sera concerné, et l'on ne pourra plus passer à l'angle d'une rue sans apercevoir la silhouette rassurante d'un gardien de la paix. Pour l'heure, seuls soixante-huit sites plus sensibles que d'autres sont prioritairement concernés. Particulièrement dans les départements où des expériences pilotes ont déjà démontré l'utilité de la présence policière et singulièrement dans les communes qui « bénéficient » d'un Contrat local de sécurité (CLS). Il paraît que les vingt mille policiers chargés de cette mission vont être choyés et les fonds débloqués en priorité d'urgence serviront surtout à construire des locaux de police dans les quartiers concernés. De même, quatorze mille policiers vont bénéficier, dès cette année, d'un stage d'intégration à la police de proximité. Quel sera le contenu de ce programme de formation? Enseignera-t-on enfin aux gardiens de la paix, comme aux gradés, à châtier leur rude langage, à garder leurs mains dans leurs poches lors des interpellations ou des interrogatoires? Ces policiers vont-ils arriver dans les banlieues en redresseurs de torts partant en guerre? Seront-ils le bras armé d'une croisade contre l'incivilité des « sauvages »? Les premières bavures de proximité risquent d'être au rendez-vous de cette nouvelle approche de l'idéologie sécuritaire.

Avril 2000



Streng verboten

La police, secondée par la justice, nous prépare un avenir des plus lumineux, où le citoyen n'aurait plus que le droit de se taire. Un fait divers, apparemment anodin, révélé par *Libération* le 18 mars dernier, nous fournit un avant-goût de cette société idéale où le policier serait roi et le juge son fidèle commis. Lorsqu'un « individu », comme disent les gardiens de l'ordre public, se voit intimer d'avoir à circuler, il doit obtempérer, sauf à se retrouver sur le banc d'infamie. Un incident mineur est révélateur d'une situation qui tend à se banaliser. Un réalisateur de cinéma ne peut supporter le traitement subit par un Africain que les policiers soupçonnent d'être un voleur à la tire. Il réagit à voix haute. Erreur profonde. Comme les policiers n'acceptent pas les remarques, ils verbalisent l'insolent humaniste, qui refuse de payer. Au tribunal, cet audacieux, qui méconnaît les valeurs sécuritaires, est accusé par une procureuse intraitable de tapage diurne. La justice ne connaît que la parole du policier et le cinéaste sera condamné à une amende, accompagnée de ce conseil impératif: « Quand on dit circulez, le citoyen doit s'éloigner. » Message entendu par le policier de faction à l'entrée de la salle d'audience qui, durant une interruption du procès, apostrophe un inconscient: « Arrêtez de prendre des notes! » *Streng verboten...*

Mai 2000



Guide pratique

C'est nouveau. Ça vient de sortir. La Documentation française publie un ouvrage préparé sous la haute direction du ministère de l'Intérieur, le *Guide pratique de la police de proximité*. Quelques têtes de chapitres de ce livre indispensable sont édifiantes : créer les conditions d'une véritable tranquillité publique, anticiper et prévenir les difficultés, répondre aux attentes de la population, etc. Nous trouvons, entre autres, cette déclaration de principe qui ne laisse d'inquiéter : étendre le territoire répressif où les policiers s'activent. Ici, le rédacteur va droit au vif du sujet : « Le sentiment d'insécurité se nourrit aussi bien du cambriolage ou de l'agression que du vol d'autoradios ou des graffitis. Le respect de la loi concerne tous les champs, y compris la lutte contre les incivilités ou les infractions au code de la route. » Nous y sommes. Le « zéro tolérance » qui nous vient des États-Unis est désormais en voie d'application dans ce pays et le petit graffiteur sera désormais considéré comme un délinquant dangereux et traité comme tel s'il a le mauvais goût de se rebeller. C'est sans doute pourquoi le ministre de l'Intérieur veut mettre en place « une police à l'image de la population ». Si l'on se réfère au sondage qui, en mars dernier, faisait apparaître que 67 % des Français se déclarent racistes, il y a de beaux jours pour ces policiers – de proximité ou pas – qui ne supportent pas la vue des jeunes au teint basané qui s'obstinent à habiter les banlieues...

Juin-Juillet 2000



Sans intention

Le 31 août 1998, un policier de la BAC, en poste à Tarbes, prend la décision de faire régner la justice à sa manière. Ce gardien de l'ordre public, à une heure où il n'est pas de service, abat de sang-froid un SDF qui a eu le culot de lui demander une cigarette. Mais, dans cette petite ville, le maire – communiste – a décrété que la mendicité est interdite. Décidé à faire respecter les édits, le policier dégainé posément son arme et tire quatre balles dans le dos du guenilleux. 1 à 0 pour le policier, et le SDF n'aura plus à souffrir des rigueurs de l'hiver. Près de deux ans après cet assassinat – il n'y a pas d'autre mot pour qualifier cette intervention policière –, les jurés de la cour d'assises des Hautes-Pyrénées ont condamné le flingueur à dix ans de prison ferme mais en requalifiant les faits, homicide volontaire, en coups et blessures sans intention de donner la mort. Les témoins, présents sur les lieux, ont entendu des propos, rapportés par le chroniqueur du *Monde* qui assiste au procès: « Je suis policier, j'ai une arme. Si je veux, je te mets une balle sans problème » ou « Si tu bouges, je te plombe. » Pour ses supérieurs, ce délinquant en uniforme était un bon élément, « sûr et solide pour les missions difficiles ». Le 9 juin 2000, à l'énoncé du verdict, les nombreux policiers présents dans la salle ont donc hurlé à l'injustice – certains manifestant leur intention de démissionner de la police. Chiche...

Juillet-Août 2000



Supers citoyens

Il faut en finir avec cette détestable habitude des policiers de se considérer comme le centre du pouvoir. Les policiers ont, bien souvent, les droits qu'ils se donnent et les lois qu'ils inventent, selon les circonstances. Leur supériorité proclamée tient surtout à l'uniforme et à l'arme dont ils sont dotés. Curieusement, ces pseudo-gardiens de la paix ignorent de plus en plus leurs devoirs et le sens de la mission qui leur est confiée: la protection des personnes et des biens. Ces fonctionnaires se plaisent à considérer, prioritairement, que leur rôle consiste à protéger l'État, bien plus que de se soucier des citoyens. Finalement, ils ont sans doute le sentiment d'être l'État; la France représentant à leurs yeux un territoire de chasse où tout leur serait permis. Le cri du cœur imbécile du policier de Ris-Orangis, le 26 mars dernier: « Pas de chance, la loi c'est moi! » constitue la bible de base de nombre de ces défenseurs de l'ordre public. Ils n'ont de cesse d'être performants, créant des incidents là même où il ne se passe rien. Dominateurs, les policiers aiment se présenter en victimes des bandes de « sauvageons » des banlieues. Ce qui doit leur permettre de se comporter en justiciers dans ces quartiers qui font partie des zones à « sécuriser ». Ce sont les policiers qui décident de tout, donnent des leçons de civisme, contrôlent, interpellent, rudoient à loisir, sans avoir à répondre de leurs actes. Qu'ont-ils à faire de la démocratie?

Septembre 2000

Un clone à matraque

Jean-Pierre Chevènement nous a fait un gros caprice et s'est en allé. Son successeur Place Beauvau, un certain Daniel Vaillant, lui ressemble comme un frère – côté matraque. Même volonté de renforcement des effectifs policiers, mépris identique envers les immigrés venus du Sud. Il n'y aura donc rien de changé dans le domaine d'un ordre public qui se veut impitoyable. Il est certain que le nouveau ministre de l'Intérieur voudra faire aussi bien, sinon mieux, que son prédécesseur. (Qui ne se souvient de l'intermède Jean-Jack Queyranne, à la fin de l'année 1998?) On nous promet donc une police plus proche des citoyens. Qu'elle se contente de passer au large, et tout ira pour le mieux. De même, la police de proximité devrait, nous dit-on, fonctionner à plein régime mais nous savons d'expérience que ce corps d'élite s'attache bien plus à la répression qu'à la prévention. C'est ainsi que dans chaque ville où un contrat local de sécurité (CLS) a été signé, la pression policière se fait plus vive avec, sous-jacente, la volonté de la performance, de faire du chiffre. La démonstration n'est plus à faire du rôle antisocial d'une police qui n'a que faire de l'apaisement dans les banlieues et moins encore de l'amélioration des relations entre les bons Blancs et les autres. La police d'ordre, tellement vantée par Jean-Pierre Chevènement, léguée en héritage à Daniel Vaillant, n'est bien souvent qu'une police de désordre. Cette cohorte brutale n'attend que le retour de la droite au pouvoir pour mieux affirmer son rôle indispensable dans une démocratie musclée.

Octobre 2000

Vocabulaire

Jeunes des banlieues, faites attention à votre niveau de langue. En effet, les policiers peuvent être de redoutables linguistes. N'utilisez donc le verlan qu'à bon escient, et en tout cas hors de leur présence. Me trouvant récemment à Lyon, pour un débat plein d'intérêt sur le comportement habituel de notre police démocratique, un jeune beur, vivant dans un quartier dit « sensible », nous a fait un récit révélateur sur la perception du langage des banlieues par un humaniste de la police lyonnaise. « Nous étions avec quelques amis lorsque nous avons vu arriver un groupe de policiers venant rapidement vers nous. Prudemment, j'ai dit à mes potes: attention, voilà les keufs! Nous n'avions rien à nous reprocher mais la vue des hommes en uniforme nous inquiète toujours. J'avais peut-être parlé un peu fort car l'un des policiers est venu vers moi et m'a apostrophé: « Tu sais ce que veut dire keuf en verlan? » Oui, lui ai-je répondu, c'est flic. « Pas du tout, a rétorqué le policier; keuf, en verlan, c'est *fuck*, c'est-à-dire enc... Il y a outrage. » Ce garçon s'en est tiré à bon compte car cet habitué du Bescherelle du pauvre n'a pas donné suite à l'incident. Pourtant, cette anecdote démontre que nos policiers, désormais titulaires du bac, ont retenu quelques leçons d'anglais vulgaire. Bientôt, le mot même de policier sera considéré comme suspect car synonyme de provocateur et brute raciste. Ce qui n'est certainement pas le cas!

Novembre 2000

Basse justice

La police bénéficie du droit exorbitant de faire régner sa propre loi. Confortée par la justice, elle ne peut que poursuivre dans cette voie. Jugeons-en plutôt au travers d'un fait divers, tristement banal hélas! « S'il y a un principe à respecter, c'est que lorsqu'on subit un contrôle de police, qu'il soit légal ou non, on s'y soumet et on le conteste ensuite... » Cette réflexion d'un avocat général, devant le tribunal correctionnel de Tours, en septembre dernier, est révélateur. Une fois de plus, il est démontré que la justice est bien souvent à la remorque de policiers qui, étant assermentés, peuvent se permettre tous les abus de droit, en toute immunité. (Se reporter à *La Nouvelle République du Centre* du 27 septembre 2000.) Dans le cas précis, un « délinquant » s'était permis, le 5 septembre, de refuser une palpation au corps lors d'un contrôle d'identité nocturne, en écartant la main du policier. Il s'agissait donc là d'un cas de « rébellion » caractérisé. D'où la réaction du policier, assénant un coup de torche électrique sur le visage du récalcitrant, lui provoquant une fracture du nez. Dans sa plaidoirie, l'avocat de cette victime de la police pouvait paraître naïf en affirmant: « On a le droit, en France, de ne pas avoir le nez cassé lors d'un contrôle de police, parce qu'on a repoussé la main du policier qui veut voir ce qu'on a dans sa poche. » Certes, le pékin avait porté plainte contre cette « violence strictement nécessaire » d'un policier. Il n'en reste pas moins que les juges lui ont appris à ne jamais contester l'autorité en le regalant de trois mois de prison ferme, plus 1 000 francs de dommages et intérêts, au bénéfice du policier qui, lui, ne souffrait d'aucune blessure.

Décembre 2000

Un civisme bien tempéré

La police doit se faire respecter, dit-elle. Lorsqu'un agent de la force publique s'estime outragé, il porte plainte contre le pékin censé avoir manqué au minimum de considération obligée. Cela se termine, bien souvent, sur le banc d'infamie, et la justice est impitoyable envers quiconque est accusé d'enfreindre un protocole à sens unique, car le policier peut toujours insulter ses victimes : il est assermenté et sa parole ne peut être mise en doute. Venons-en aux faits. En août 1996, les forces de l'ordre expulsent brutalement les étrangers sans papiers qui occupent l'église Saint-Bernard, dans le 18^e arrondissement de Paris. Des photographes sont présents, qui fixent l'événement sur la pellicule. L'une des photos paraît dans la presse : on y voit deux policiers, l'un en uniforme et l'autre en civil, traînant sans ménagement un immigré hors du lieu de culte. Dans les jours qui suivent, le collectif Ras l'front du 10^e arrondissement diffuse un tract indigné sur cette expulsion, et fait figurer au dos la photocopie de la photo parue dans la presse. Rapidement, le policier en civil estime que l'on a utilisé son image à l'insu de son plein gré, que ses voisins ont pu le reconnaître (l'image de la police serait-elle à ce point dégradée ?) et il porte plainte contre le président national de Ras l'front. Et lui demande une forte somme en dommages et intérêts. Au procès, le dossier du plaignant est tellement creux qu'il est lui-même condamné à verser des dommages et intérêts. Bien entendu, ce policier fait appel mais il est de nouveau condamné. L'affaire traîne en longueur et le policier peine à payer sa dette. Comment faire avec ce fonctionnaire qui fait la sourde oreille ? Finalement,

près de quatre ans plus tard, à la mi-novembre 2000, le compte-chèques postal du président de Ras l'front est crédité de la somme due. Devinez qui paie? Réponse: la préfecture de police. Autrement dit, lorsqu'un policier est ainsi condamné, c'est, indirectement, le contribuable qui paie la note. Cette pratique doit certainement être courante. Belle leçon de civisme policier...

Janvier 2001



Au viol!

On ne viole pas plus que l'on ne tue dans les commissariats de la douce France. Simplement, cela arrive quelquefois. Grande différence, quand un policier tue un suspect – en situation de légitime défense, naturellement –, une excuse peut être invoquée. Il n'en va pas de même lorsque l'un de ces gardiens de l'ordre public se laisse aller à violer une femme. C'est encore bien plus grave s'il s'agit d'un officier de police. Ces choses-là sont peut-être moins rares qu'on ne le croit et, en tout cas, lorsqu'il n'y a pas flagrant délit, le violeur peut toujours arguer que seules la fatalité et une pulsion incontrôlée peuvent être coupables de ses débordements. C'est une histoire déjà ancienne puisque le viol qui nous intéresse ici remonte à la nuit du 3 au 4 mars 2000. Quoi de plus facile, pour une personne ayant autorité, que de faire des avances sans raffinement, puis de violer une jeune femme affolée, mise en garde à vue pour une petite escroquerie. Plus facile encore si la « délinquante », une jeune Zaïroise, noire évidemment, sait qu'elle va être jugée en flagrant délit dans les heures qui suivent. La jeune femme, qui s'est tue pendant deux jours, finit par se confier à son avocat, commis d'office. L'homme de robe fait son travail, l'IGS est saisie, et du sperme peut encore être recueilli sur la table où l'officier a commis son forfait. Depuis près d'un an, le salaud est en liberté, sous contrôle judiciaire, il est vrai. Les autorités l'ont malgré tout suspendu (mesure conservatoire). *Libération*, du 30 décembre 2000, qui a mené l'enquête, a pu apprendre, grâce aux écoutes téléphoniques divulguées, que, trois jours après ce forfait, il était possible d'entendre sur

l'une des lignes du commissariat de police du quartier Saint-Georges: « ... Il y aurait pas, des fois, une gon-zesse qui se serait fait bourriquer en garde à vue et qui se serait plainte? » Belle formule, beau spécimen du jargon policier. Et, en plus, la victime se serait plainte. Un comble. Pour un civil lambda, un tel crime est passible d'une peine de vingt ans de réclusion criminelle. Répétons-le: le policier n'est pas un justiciable comme un autre citoyen. Jusqu'à quand?

Février 2001



Délinquance

Cinq policiers sont morts ces dernières semaines (dont un abattu par ses collègues) dans la région Languedoc-Roussillon. Des policiers, comme à Montpellier, le 1^{er} février 2001, ont tenu à manifester pour rappeler leurs conditions d'insécurité. On ne peut jamais se réjouir lorsqu'il y a mort d'homme, mais ces mêmes gardiens de l'ordre public ne se soucient jamais du sort de leurs victimes et s'appliquent à conduire des opérations retardataires pour protéger ceux des leurs qui se conduisent en assassins légaux. Par ailleurs, selon un rapport publié le 2 février 2001, la délinquance aurait augmenté de 5,72 %. Il n'est pas question de nier cette évolution (même s'il est nécessaire de faire le tri), mais pourquoi masquer constamment l'augmentation évidente de la délinquance policière ? Dans tous les domaines de la petite et de la grande criminalité, des policiers s'illustrent régulièrement: meurtres, brutalité, racisme, injures, violences sexuelles, escroqueries, faux et usage de faux, etc. Il suffit de lire chaque mois *Que fait la police?* pour comprendre cette réalité. Si le ministre de l'Intérieur voulait bien se risquer à publier, dans le détail, les délits reprochés aux quelque 3000 policiers qui passent bon an mal an devant les Commissions de discipline de la police nationale, les commentaires de la presse seraient-ils aussi virulents que lorsque est abordé le préoccupant problème de la délinquance des « sauvageons » des banlieues si nettement désignés par Jean-Pierre Chevènement.

Mars 2001



Non coupables

Lorsqu'on a le droit de tuer ou de laisser mourir un jeune garçon malade, on ne peut pas être coupable si l'on est policier. Les juges censés délivrer leurs sentences au nom du peuple français ne considèrent que rarement les défenseurs de l'ordre comme des justiciables ordinaires. Sauf cas de flagrant délit évident, avec témoins, de crimes avec preuve de forfaiture visible, le policier ne risque pas la même rigueur que le citoyen ordinaire. Le policier peut tuer, brutaliser, insulter, se laisser aller à des injures racistes ou sexistes, presque impunément. Cela ne regarde personne : « Circulez ! Il n'y a rien à voir ! » Il ne se passe pas de semaine ou de mois sans que la mansuétude de la justice se manifeste envers ces fonctionnaires chargés d'assurer notre sécurité et qui se comportent en hors-la-loi. Dernier exemple en date, le verdict « frappant », le 20 mars, des deux policiers de Mantes-la-Jolie qui ont causé la mort d'un jeune Français de 19 ans, nommé Aïssa, le 27 mai 1991 : dix mois de prison avec sursis. Pas coupable donc, et il aura fallu dix ans de procédure pour en arriver à ce verdict. Ces policiers étaient si peu coupables que, trois jours après le décès du garçon dans une cellule du commissariat de Mantes-la-Jolie, nous rappelle *L'Écho des Cités* (février 2001), sa mère recevait une lettre anonyme immonde : « Vos enfants ne sont pas des saints, étant plus racistes que les Français. Par contre, moi, je suis devenu très raciste à cause de ces Arabes. Ne touchez plus à la police car j'en fais partie et je n'hésiterai pas à tuer tous ces Arabes qui referont de la casse. N'oubliez pas que vous êtes en France ! » Par leur verdict, les juges de Versailles ont également banalisé ce langage ignoble qui nous renvoie à un passé peu glorieux de la police de ce pays.

Avril 2001

L'Europe des polices

L'Europe de Schengen prend de l'ampleur. Les pays scandinaves, ainsi que l'Islande, ont rejoint cet espace où la police est reine, bien qu'en principe la libre circulation des hommes y soit assurée. À l'intérieur de ce demi-continent, la convivialité des pays démocratiques tend à disparaître. À l'inverse, la violence des forces de l'ordre à destination des exclus, et son ampleur, pourrait bientôt s'estimer en euros si l'on calculait les dommages et intérêts dus aux victimes des bavures. Cette entrée des pays du Nord dans l'espace Schengen a évidemment pour but de verrouiller plus encore l'accès à un hypothétique pays de cocagne. Les victimes, toujours les mêmes, seront ces sans-papiers considérés comme des envahisseurs bien plus dangereux que les groupes fascistes qui prolifèrent et menacent directement nos libertés fondamentales. Il sera bientôt nécessaire d'être polyglotte pour comprendre l'inévitable question : *Que fait la police?* Cette interrogation pourra être formulée en une dizaine de langues :

Was macht die Polizei? – What are the police doing? (ou What are the police up to? Comme on dit à New York) – Que hace la policia? – ¿ Que faz a policia? – Causa fa la polizia?

Comme il fera bon vivre dans cette Europe forteresse, de Brest à Brest-Litovsk (bientôt) lorsque la vue rassurante du policier permettra de ne plus craindre l'arrivée des barbares...

Mai 2001

La rose et le bâton

Lorsque la gauche se veut plus répressive, la droite fait la moue. Nos socialistes étant persuadés d'avoir perdu les élections municipales à cause de leur faiblesse dans le domaine du sécuritaire, il leur paraît indispensable de faire de la surenchère et d'agiter plus vigoureusement le bâton que d'offrir des roses – sinon du pain. Au premier plan de ses préoccupations, la délinquance des mineurs. D'où cette volonté de Lionel Jospin et de son équipe de rompre avec un discours qualifié d'« angélique ». Ce qui devrait réjouir les partis de droite, mais ces formations témoignent d'une insatisfaction permanente, qualifiant la gauche de faible. En effet, même si la gauche se veut aussi répressive que la droite, elle sera toujours jugée incompétente. Seul peut être Jean-Pierre Chevènement trouvait grâce aux yeux de la droite lorsqu'il lançait les BAC contre les « sauvages » des banlieues. Les débats parlementaires sur la loi « sécurité quotidienne » sont révélateurs de cette volonté de la gauche plurielle de jouer les pères Fouettard bien plus que de s'inquiéter de la véritable violence: l'arrogance patronale et le développement de la précarité. Un des axes de réflexion consiste à aggraver l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la délinquance juvénile. Ce qui permettrait de peupler les prisons de jeunes de treize ans – et peut-être moins. Dans leur splendide isolement, Debré tout comme Chevènement doivent estimer qu'ils ont malgré tout semé le bon grain et permis d'activer la haine des policiers dont les effectifs ne cessent d'augmenter. Curieux paradoxe, la gauche reproche à la droite de n'avoir pas suffisamment recruté de 1993 à 1997...

Juin-Juillet 2001



Pauvre police

La police est mal lotie, et crie misère. Les policiers se sentent mal aimés et calment leur chagrin en retournant leur hargne contre les jeunes des banlieues. Le mal de vivre des défenseurs de l'ordre public est pourtant bien ordinaire. Qui peut prétendre, en effet, se sentir tout à fait à l'aise sur son lieu de travail? Les commissariats de police seraient-ils plus infects que certains ateliers ou usines où l'on travaille dans le bruit et la pollution, avec des cadences infernales? Les policiers aimeraient, comme tout un chacun, disposer d'horaires de travail à leur convenance et « travailler » dans des locaux aseptisés. Quoi de plus naturel. Dans cette « profession », où nul ne peut craindre les licenciements (révocations) sauf faute professionnelle très lourde, il est rarissime de voir les képis prendre fait et cause pour protester contre les conditions de vie et de travail des autres salariés. Il faudrait pourtant s'attendrir sur la précarité des locaux de police et se proclamer solidaires de ces fonctionnaires dont les outils de travail (revolver, matraque, gaz lacrymogène et menottes) constituent une panoplie peu conviviale. Faute d'être entendus, les policiers en tenue se sont mis en grève des PV, le 5 juin, sur le mot d'ordre peu réglementaire : « Limitation de l'action de la police à la seule prévention des infractions mineures ». Que leur dire d'autre, sinon continuez! Finalement, si leur sort de mercenaires du pouvoir ne leur convient pas, qu'ils cherchent une autre activité. Au moins, le soir, de retour de leur travail, ils pourront se regarder dans une glace sans avoir honte. Comment ne pas compatir au triste sort de ces policiers qui se plaignent, comme l'a rapporté

Libération, daté du 4 juin 2001, de ce qu'il a fallu deux rapports pour obtenir un dévidoir de papier hygiénique. À ce stade, une conclusion s'impose : qu'ils aillent faire leurs besoins ailleurs et oublient leurs habituelles victimes!

Septembre 2001

**ON TROUVE TOUT LE
BOTTIN SUR INTERNET!**



Inciviques

Depuis le colloque de Villepinte, à l'automne 1997, on nous rebat les oreilles avec cette sacro-sainte sécurité, qui serait une « valeur de gauche » incontournable. Dans ce cadre, Jean-Pierre Chevènement s'était plu à mettre l'accent sur ces « délits d'incivilité » censés gangrener les établissements scolaires dans les quartiers dits « sensibles ». Pour les tenants de cette idéologie de la répression, qualifiée de « tolérance zéro », ou théorie du « carreau cassé » aux USA, la France profonde serait menacée par ces hordes qui remettraient en cause les fondements même de l'État républicain. Il serait peut-être temps de prendre conscience de la sinistre réalité. L'incivilité est devenue le fait d'une forte proportion des citoyens de ce pays: conduite meurtrière des automobilistes – souvent avinés – (refus de priorité et queues de poisson, injures, voies de fait, etc.), sexisme ambiant, racisme ordinaire. De quoi occuper suffisamment policiers et gendarmes qui préfèrent ne pas voir ce reflet de leur propre comportement. Bien que nous ne soyons pas fanatiques de répression, la question doit être posée: à quoi servent ces forces de l'ordre dont la seule motivation paraît être la chasse aux jeunes Français dont la famille est visiblement venue d'ailleurs ? Il est possible d'affirmer que cette police musclée et arrogante n'est pas celle d'un État qui se veut démocratique. C'est en fait la démocratie qui perd sa dignité en tolérant des dérives considérées comme naturelles dans les régimes autoritaires. La police est incivique, et il ne faut jamais manquer de le faire savoir.

Octobre 2001

À droite toute

Nos policiers se comportent déjà comme si la droite était de retour au pouvoir. L'optimisme est de rigueur puisque, sous la gauche, les policiers meurtriers sont purement et simplement acquittés. Dans les commissariats, comme au sein des compagnies de CRS, on astique l'artillerie. On frétille d'aise, et les plus joyeux colportent la bonne nouvelle: « Chirac va gagner! » Avec cette arrière-pensée: « Nous aurons de nouveau un ministre de l'Intérieur musclé! » Dans quelques mois, il n'y aura plus rien à justifier, et la répression banale ira de soi. Proximité oblige, la police sera de plus en plus proche des citoyens – bien trop proche. En fait, nous serons de plus en plus surveillés. Soyons sérieux: sous la gauche, depuis juin 1997, la police n'a pas changé de nature, au point que le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, est resté en place jusqu'en avril 2001. L'homme était pourtant un proche de Charles Pasqua. Il est même possible de dire que, depuis plus de quatre ans, la situation s'est quelque peu aggravée. En effet, nos policiers républicains n'ont jamais été aussi agressifs, arrogants, brutaux, racistes, sexistes, sûrs de leur pouvoir au travers des droits qu'ils se donnent. Le retour à une légalité de droite ne se manifesterait-il donc que par un changement d'étiquette? Gardons-nous bien de cet élan d'optimisme tempéré: la police peut toujours mieux faire! Bien entendu, la droite n'attendra pas quatre ans pour se débarrasser de l'actuel préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, grand ami de J.-P. Chevènement, malgré sa bonne volonté et son application à manier la trique...

Novembre 2001



Du grain pour les perdreaux

La police a peur. Les policiers ont faim. De plus, curieusement, nos képis réclament également du « respect » et de la « considération ». Se sont-ils jamais interrogés sur la manière dont ils traitent les « individus » que sont à leurs yeux les citoyens de ce pays? Le suspect est systématiquement tutoyé lorsqu'il n'est pas maltraité. Les policiers réclament aujourd'hui du « blé pour les poulets », mais leur première manifestation, à la fin du mois d'octobre 2001, avait pour objet leur colère après la mort de deux de leurs collègues. Ont ensuite suivi des revendications concernant les gilets pare-balles, puis l'amélioration des matériels, et, au final, une forte hausse de leur salaire. (N'oublions jamais qu'un policier débute dans la carrière à un indice supérieur à celui d'un instituteur.) De leur côté, l'ensemble des salariés de la fonction publique ne peut guère espérer plus de 1,5 % d'augmentation des traitements, en 2002. Pourtant, lorsque le ministre de l'Intérieur propose aux policiers de base 400 francs de plus par mois, soit environ 5 %, la colère gronde car nos défenseurs de l'ordre public réclament 2 000 francs, soit 25 % d'augmentation – sans doute pour mieux assurer notre sécurité! À ce prix-là, les policiers n'auront plus peur, ils pourront dégainer « instinctivement » contre les jeunes des banlieues, depuis longtemps considérés comme des terroristes. Au fait, est-ce que le préfet de police envoie les compagnies de CRS pour canaliser ces policiers qui manifestent bruyamment pour quelques grains de blé de plus?

Décembre 2001

Le syndrome sécuritaire

Le citoyen qui lit les gazettes, de droite comme de gauche, est de plus en plus persuadé qu'il est en situation d'insécurité permanente. On lui répète à longueur de colonnes qu'il doit avoir peur. Les sondages confirment donc que les policiers sont le dernier rempart de la République. Il y a, certes, des malfrats, mais pas plus que du temps de la droite au pouvoir. Plus généralement, nous le savons, la police s'intéresse bien plus aux jeunes des banlieues qu'aux truands du grand banditisme. Il est vrai que des policiers meurent, parfois, « victimes du devoir », comme on dit. Nul ne peut s'en réjouir, mais il y a beaucoup plus d'accidents du travail meurtriers, et cela n'encombre pas les pages de la presse écrite ou les écrans de télévision. Ne mélangeons pas les genres : les uns participent au développement économique du pays, les autres étant censés défendre les institutions. La population, sensibilisée par une lourde campagne sécuritaire, qui tient lieu de débat politique, devrait se sentir réconfortée par la vue de nombreux uniformes dans les gares et les correspondances des lignes de métro. Depuis bientôt quatre mois, si la réactivation du plan Vigipirate n'a pas permis l'arrestation du moindre terroriste, les centres de rétention pour étrangers sans papiers souffrent du même surpeuplement que les prisons. Il faut bien que nos policiers fassent du chiffre pour rassurer cette France profonde qui préfère la protection illusoire d'un État fort que celle d'une véritable démocratie.

Janvier 2002

Liberté

Que peut bien signifier ce simple mot pour un corps répressif dont la fonction essentielle consiste à priver leurs contemporains des éléments de base de la Déclaration des droits de l'homme? Les forces de police et de gendarmerie n'ont jamais été aussi nombreuses et choyées, aussi bien payées. Depuis la période de l'occupation nazie, les policiers n'ont jamais eu autant de pouvoir! Poursuivons: les policiers, dans leur majorité, n'ont jamais été aussi arrogants, aussi racistes, aussi brutaux. Chargé d'assurer l'ordre public, le policier n'a pas à être haineux. Les policiers ne se sont jamais aussi peu inquiétés de la vie de la Cité, préférant traquer les jeunes des banlieues, les SDF ou les sans-papiers bien plus que les truands du grand banditisme ou les éventuels terroristes. En quoi des CRS, postés devant les tourniquets du RER parisien, peuvent-ils sécuriser les usagers des transports en commun? C'est, en effet, à ce stade que se situe, le plus souvent, la manifestation de cette politique sécuritaire dont on nous explique, à droite comme à gauche, comme à l'extrême droite, qu'elle est réclamée par les citoyens de ce pays. La vue du policier, de plus en plus présent dans tous les actes de notre vie quotidienne, n'est pas de nature à favoriser cette convivialité dont toute société a besoin, particulièrement en période de crise. Bien au contraire. La police se nourrit de la décomposition du corps social, et les inconscients qui se satisfont de cette situation seront peut-être les premiers à pleurer sur la disparition de ce que l'on appelle encore la liberté...

Février 2002

Poubelles

Après la destruction des deux tours jumelles du World Trade Center, à New York, le 11 septembre 2001, le plan Vigipirate (renforcé) avait été réactivé. La police, plus nombreuse, et plus hargneuse, s'affichait dans les lieux publics. Dans le métro parisien, dans le même temps, toutes les poubelles, sur les quais comme dans les couloirs de correspondance, étaient aussitôt obturées – un terroriste aurait pu y déposer une bombe aux effets meurtriers. Cette perspective ne doit plus être envisagée puisque, depuis quelques semaines, ces poubelles sont peu à peu rouvertes. Ce qui signifie clairement qu'il n'y a plus de terroristes dans le collimateur. Pourtant, les policiers sont toujours aussi présents, plus vigilants que jamais, jouant même les contrôleurs près des portillons. Il est donc évident que le plan Vigipirate n'a plus pour fonction que de traquer les jeunes des banlieues et les précaires. Il faut bien justifier la loi sécurité quotidienne (LSQ), adoptée le 15 octobre 2001 et qui prévoit l'emprisonnement pour les usagers voyageant sans titre de transport. À quoi donc pourrait bien servir la police si l'on pouvait frauder dans les transports en commun? Et puis, puisqu'il faut bien sourire quelquefois comment ne pas rappeler le souvenir du préfet Poubelle qui, à la fin du XIX^e siècle, avait imposé l'usage de cet indispensable auxiliaire de l'hygiène urbaine ?

Mars 2002

Ras l'crâne

Policiers et gendarmes se sont adaptés à la mode skinhead la plus visible. En effet, nombre d'entre eux, tout comme les parachutistes, ont le crâne rasé. Comme si, à l'ordre musclé, devait correspondre un look obligé. Avoir le sommet de la tête passée à la tondeuse à chiens procure sans doute le profil indispensable : faisant craindre celui qui a choisi de paraître redoutable. Il faut faire peur. C'est le credo de forces de l'ordre de moins en moins conviviales. Cela ne doit rien au hasard car, depuis quelques décennies, les nostalgiques des régimes forts sont convaincus qu'en éliminant leur chevelure, ils seront considérés comme des incorruptibles. De plus, le crâne rasé a certainement pour fonction d'ajouter à la dureté du regard. Déjà les paras avaient suivi l'exemple des fachos, lorsqu'ils torturaient les Algériens, de 1954 à 1962. Pourquoi faut-il que les victimes potentielles des brutes patentées et salariées pour faire peur, singent elles aussi leurs possibles tortionnaires en se rasant le crâne à leur tour? Ont-ils réellement envie, ces militants, de ressembler à ceux qui manient la trique? Croient-ils vraiment qu'en imitant les bœufs ils pourront les attendrir? Rions un peu et rappelons-nous le mythique Samson qui, en laissant repousser ses cheveux, retrouva sa force originelle.

Avril 2002

Après les urnes, la matraque !

Il semble que les CRS ont très mal pris les manifestations anti-Le Pen qui se sont déroulées à Paris, dans la nuit du 21 au 22 avril dernier. Plusieurs manifestants (il ne s'agissait pas de petits casseurs) ont été lourdement tabassés. C'était la punition naturelle décidée contre ceux qui prenaient position, dans la rue, contre le führer du Front national. Ces militants spontanés de la résistance étaient sans doute ressentis comme des rebelles par certains défenseurs de l'ordre public. Ces manifestants agressés ont tout naturellement porté plainte contre la police, il y avait largement matière à le faire. L'un d'eux, qui a eu trois dents cassées, une oreille ouverte et des fractures à une main, suite à de violents coups de matraque assénés par une équipe de brutes réprimant « en réunion », précise qu'il a entendu les CRS lui crier : « Maintenant, tu sais ce que c'est que la souffrance ! » C'est ce que nous apprend *Libération* du 24 avril 2002. Alors, si la police se permet de frapper aussi fort immédiatement après l'annonce de la débandade électorale de la gauche, qu'en sera-t-il lorsque Jacques Chirac aura installé Place Beauvau un ministre de l'Intérieur à poigne, désireux de ne pas s'en laisser compter par un F.N. déçu de n'être pas à l'Élysée ? Dans les semaines qui viennent, nous saurons ce qui subsiste de cette police républicaine supposée assurer la protection des personnes et des biens.

Mai 2002



La trique !

Nous y sommes. Le 6 mai, au lendemain de la « brillante » réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République, le Premier ministre, immédiatement nommé, Jean-Pierre Raffarin, prenait comme directeur de cabinet le patron de la gendarmerie nationale. C'était déjà plus qu'un clin d'œil. Ce même 6 mai, Éric Raoult revendiquait la création de centres fermés pour les « sauvageons ». Le 7 mai, nous apprenions la nomination de Nicolas Sarkozy à la tête d'un grand ministère de l'Intérieur, flanqué de Patrick Devedjian, chargé des libertés locales. (Tiens ! deux rejets de immigrants pour nous protéger de l'ennemi clairement désigné : les jeunes des banlieues issus de l'immigration maghrébine.) Décidément, nous sommes chaudement habillés pour les semaines à venir. Nous sommes prévenus : tous suspects, tous coupables potentiels, tous surveillés en tout cas. Nos socialistes l'ont voulu, mais c'est la droite « républicaine » qui va mettre en lambeaux ce qui subsiste de démocratie formelle dans ce pays. Avant d'avoir claqué la porte, au soir du 21 avril, Lionel Jospin avait pris soin de laisser en héritage cette loi sécurité quotidienne (LSQ), loi liberticide, et la remise à plat de la loi sur la présomption d'innocence. Merci à Julien Dray, maître d'œuvre de ces réformes. Merci à cette gauche convenable qui a préparé le terrain du tout répressif à une droite revenue au pouvoir avec cette soif de revanche qui s'annonce déjà, accompagnée de proclamations dangereuses. Ainsi, cette véritable déclaration de guerre du doux UDF, Gilles de Robien : « Nous allons reconquérir les quartiers ! » On sait ce que vaut l'aune de tels discours.

Juin-Juillet 2002

LES FRANÇAIS ONT CHOISI...



Matraques et prisons

La loi LOPSI (Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure) adoptée en juillet 2002 par une Assemblée nationale bleu marine est encore plus scélérate que les textes précédents – telle la LSQ léguée par la gauche plurielle. La situation est on ne peut plus claire. Au premier plan, nous trouvons Sarkozy, la trique, et Perben, le fouet. Le premier indiquant la marche à suivre au second. C'est la police dictant son « devoir » à la justice. Dans cette société sous haute surveillance qu'est devenue la France, le droit est de plus en plus violé par les lois, et nombreux sont nos concitoyens qui auront bien du souci à se faire. Nous vivons désormais des temps incertains. Toute personne peut devenir suspecte aux yeux des policiers de la République. Particulièrement les jeunes – et ceux des banlieues en priorité. Lorsque la police fait « sa » loi, il ne reste plus que la force, qui prime le droit. Bientôt, les centres fermés pour enfants de 10 ans afficheront complet, et l'on emprisonnera sans états d'âme des pré-adolescents âgés de 13 ans. Le ministère de « l'immobilier judiciaire » va embaucher à tour de bras pour satisfaire la grande productivité des policiers et des juges. Nous sommes tous des « sauvageons » en puissance. Il y a fort à parier que, bientôt, les sans-logis, les précaires, tout comme les sans-papiers mais aussi les chômeurs mécontents de leur sort, peut-être même les manifestants des causes jugées outrageantes par la France « d'en haut », seront considérés comme des trublions. Dès lors, on affichera complet dans les nouvelles prisons mises en chantier pour la France « d'en bas ». À la grande satisfaction des matraqueurs dont les effectifs sont déjà en forte progression.

Août-Septembre 2002

Quelle sécurité?

Si l'on se risquait à faire le compte des braquages de banques, de guichets de caisses d'épargne, de fourgons de transport de fonds, d'agences de change ou de magasins de joaillerie, depuis que Nicolas Sarkozy officie au ministère de l'Intérieur, il y aurait de quoi être stupéfait. Curieusement, la police arrive toujours trop tardivement. En revanche, il ne manque jamais de défenseurs de l'ordre public dans les banlieues dites « sensibles », les gares ou les échangeurs du RER parisien. C'est un choix. Il faut bien faire régner l'ordre républicain, et assurer la sécurité des citoyens, même lorsqu'il n'y a pas de menace. L'histoire ne fait pourtant que se répéter, et les truands ont toujours la voie libre dès lors que la police est braquée contre un ennemi intérieur trop bien désigné : les étudiants et les lycéens, de 1968 à 1974, les jeunes des banlieues depuis une vingtaine d'années. Par ailleurs, comme le grand banditisme utilise des armes lourdes, tels les lance-roquettes, la volonté est forte de faire l'amalgame. C'est ainsi que les syndicats de policiers expliquent qu'il faut en finir avec le trafic d'armes dans les cités. Six mois après avoir vu Sarkozy arriver tel un sauveur, présentant sa nuque raide à la France profonde, le marketing sécuritaire bat toujours son plein. Pourtant, on ne voit jamais le ministre de l'Intérieur devant la vitrine dévastée d'un célèbre joaillier de la place Vendôme ou d'un important agent de change des Champs-Élysées. Pendant ce temps, la police de proximité et les BAC harcèlent les jeunes des banlieues, jusqu'à provoquer ces outrages à leur personne qui permettent de gonfler les statistiques des délits.

Octobre 2002

Trop malpolis pour être honnêtes

Monsieur Sarkozy, si vous appreniez la politesse à vos fonctionnaires, la banlieue serait peut-être plus calme. Outre le tutoiement, quasi habituel, destiné aux « individus » que nous sommes, de plus en plus de policiers s'attribuent le droit d'injurier ceux qu'ils interpellent. Il nous revient, de sources multiples, chaque jour plus nombreuses, que le traitement verbal réservé aux immigrés colorés, en général, et aux Maghrébins en particulier, atteint désormais un niveau insupportable pour les oreilles d'un citoyen élevé dans les principes de la République des droits de l'homme. Les « sale bougnoule » ou « sale raton » bien connus, sont complétés par des mots tendres tels que « déchet » ou bien « ordure ». Les femmes sont également victimes, à l'occasion, d'un vocabulaire dont la galanterie est totalement exclue lorsqu'elles sont l'objet de la fureur des forces de l'ordre. Ainsi, « morue » ou « salope », voire « putain » ou « connasse », ou encore « pétasse », quand ce n'est pas, plus suggestif : « Va te faire sauter ». Quant au commun des mortels, même interpellé par erreur, il n'est pas rare qu'il puisse s'entendre qualifier de « fumier » ou de « salaud ». Si l'on se réfère au *Guide pratique de la déontologie de la police nationale*, édité en 1999, on y trouve à propos de « l'image de la fonction policière » ce rappel indispensable : « Comment conserver sa dignité aux yeux du public?... En prescrivant les excès de langage, les familiarités, les gestes déplacés. En faisant preuve de retenue dans les actes et propos. » Nous ne trouvons rien d'autre à ajouter à cette leçon de morale.

Novembre 2002

C'est la guerre !

Nicolas Sarkozy ne rêve que de sécurité intérieure. Ce qui veut signifier clairement que l'ennemi n'est plus aux frontières mais bien plutôt chez nous. Il ne prétend même plus rétablir l'ordre, comme ses prédécesseurs socialistes. Le ton est encore plus ferme : il fait la guerre (déclaration du ministre de l'Intérieur, le 25 octobre, à Strasbourg). Pourquoi serait-il donc question de prévention ? Ce n'est pas son métier. Certes, placer vingt ou trente policiers supplémentaires dans un quartier désigné comme « sensible » coûte bien plus cher que d'y faire travailler des éducateurs de rue, ou des pions dans les lycées. Bagatelle. Seul compte l'effet d'annonce ! Il faut que les jeunes des cités aient peur. Faute de quoi, la guerre déclarée n'aurait pas de sens. À cette fin, il convient de diaboliser plus encore tous ceux que le Front national désigne clairement depuis bien des années : les étrangers et, prioritairement, les plus colorés d'entre eux. Le 5 mai 2002, en votant Chirac à plus de 82 %, les Français se forçaient à croire qu'ils votaient contre Le Pen. Ils ont surtout voté pour son programme, repris en sous-main par une droite revancharde. Jamais à court d'idée, Nicolas Sarkozy crée de nouveaux délits afin de pouvoir les réprimer, tout en désignant comme des tartufes ceux qui s'indignent de ses dérives. Jadis, à l'école primaire, nous répondions aux injures, très simplement : « C'est celui qui le dit qui l'est... ».

Décembre 2002

Bonne année

Il semblerait, à l'analyse des réactions des syndicats de policiers, que l'on n'a plus le droit de dire ce que l'on pense des forces de l'ordre de ce pays. Même en évitant les mots qui fâchent, comme le fameux « Mort aux vaches » des anars de la Belle Époque. Nous n'en sommes plus là. Le syndicat Alliance de la police nationale s'est récemment indigné du fait que les usagers de la ligne 6 du métro parisien ont pu lire, sur une affichette artisanale, que les policiers faisaient de nous des bâtards. Ce n'est là qu'une opinion libre, parmi d'autres, n'induisant pas nécessairement la véracité du propos. Bientôt, nous n'aurons peut-être plus le droit de dire que nombre de policiers sont racistes, brutaux, sexistes, sensibles à l'idéologie autoritaire. Et même que leur niveau d'éducation (bac ou même bac + 2) peut constituer une circonstance aggravante. L'État policier, ce n'est pas seulement plus de policiers, mais l'état d'esprit dans lequel ces gens-là travaillent. Sont-ils au service d'une sécurité bien comprise ou vecteur d'une insécurité permanente pour les plus démunis? Cette situation trouble, qui permet aux tenants d'un pouvoir fort de ne donner la parole qu'aux policiers, et laisser libre cours à leurs rejets, n'est plus que l'ombre de la démocratie.

Janvier 2003

Individu toi-même !

Pour la police de la République, drivée par Nicolas Sarkozy, le pays est peuplé par 60 millions « d'individus ». Pas par des citoyens dignes du minimum de respect. 60 millions de possibles suspects hantent nos villes et nos campagnes. Au premier rang d'entre eux, les jeunes des banlieues – surtout s'ils sont colorés –, les précaires et les chômeurs mécontents de leur sort. Bien sûr, les sans-papiers tiennent une place de choix parmi ceux qui sont déjà désignés comme victimes habituelles, mais il s'agit là d'un décompte supplémentaire. Sommes-nous excessifs, avec cette réflexion qui paraît indispensable ? Est-ce seulement la tentation du persiflage ? Soyons objectifs et retranchons de ces 60 millions de marginaux les enfants en bas âge et les vieillards grabataires. Il n'empêche, le vivier reste immense où nos policiers peuvent se lancer à la chasse aux « individus ». Pour nos défenseurs de l'ordre public, « l'individu » n'est pas une individualité – ce signifierait une personne disposant de son libre choix. Ce serait plutôt, vulgairement parlant, un énergumène ordinaire, quelqu'un de louche, une personne peu recommandable, sans doute quelque voyou, en tout cas un pékin dangereux pour nos institutions telles que se les représentent les policiers. Si nous manquions du minimum de savoir-vivre, et du respect qui devrait s'imposer envers ceux qui se désignent comme le meilleur rempart de la République, nous ne dirions pas policiers mais argousins. Vous savez, ces officiers des galères chargés de mater la chiourme. Fort heureusement, nous n'en sommes pas encore là.

Février 2003



Respect !

Nos policiers exigent du respect à leur égard. Comment cela serait-il possible alors qu'ils inspirent surtout de la crainte ? Jamais les membres des forces de l'ordre n'ont été aussi arrogants envers les citoyens que depuis le 21 avril 2002 – et plus rugueux encore pour ceux qui ont le front d'avoir la peau colorée. Le policier trouve naturel de s'adresser vulgairement à celui qu'il interpelle – et il voudrait être respecté. Il tutoie et rudoie ceux qu'il tient à sa merci. Il ne comprend pas le rejet dont il fait l'objet. Il voudrait être respecté pour ce qu'il représente – l'ordre public – et craint pour ce qu'il est un homme disposant d'un pouvoir désormais discrétionnaire. Le respect se mérite. Ajoutons que le respect exige aussi l'honorabilité, l'estime de ses concitoyens, et la dignité humaine en toute circonstance. Le Code de déontologie de la police nationale ne dit pas autre chose. Pour être respecté, encore faut-il respecter les autres, les considérer. Ce qui suppose l'indispensable déférence, la politesse, la considération. Rien de tout cela dans le comportement de ces agents de la force publique qui, se croyant au-dessus des lois, trouvent naturel de traiter leurs contemporains en sous-hommes. Pour plaire au policier, et lui témoigner ce respect confortant son pouvoir, il faudrait non seulement lui obéir au doigt et à l'œil, mais également lui rendre hommage pour ce qu'il est. Non plus un gardien de la paix mais, bien souvent, un trouble à l'ordre public.

Mars 2003

Plus et égal

Plus de policiers = plus de délits constatés = plus de condamnations = plus de taulards = prisons surpeuplées = plus de gardiens de prison = plus de délinquants potentiels à la sortie des prisons = plus d'insécurité = plus de policiers. C'est la logique infernale dans laquelle nous ont enfermés les gouvernements qui se sont succédé depuis une vingtaine d'années. Il a donc été nécessaire d'admettre la validité d'une autre équation: Pasqua = Debré = Chevènement = Vaillant = Sarkozy, caricature d'un Marcellin mâtiné de Jules Moch, avec un zeste de Clemenceau en prime. À droite comme à gauche, l'accord était parfait et la police devenait le pivot obligé de la République des droits de l'homme. Prioritairement, il a été nécessaire d'oublier: cités ghetto = mépris = ségrégation = chômage = levain de révolte. En face: bonne conscience = répression = volonté d'exclusion = marginalisation = racisme et xénophobie = toute confiance à la police = mise en péril des libertés démocratiques = population sous haute surveillance = délation = vent de suspicion = disparition de la convivialité = régime autoritaire = crainte de la révolte = plus de policiers = plus de droits à la police = tout le pouvoir à la police = la sécurité est une valeur de gauche (dixit Jospin) = Chirac à plus de 82 % = de plus en plus de Sarkozy.

Avril 2003

Sainte sécurité

Depuis un an, Nicolas Sarkozy est aux manettes, au ministère de l'Intérieur. Il agite la police d'une main, la gendarmerie de l'autre – et la douane n'est pas loin. La répression s'est amplifiée contre les sans-papiers, les jeunes des banlieues et les précaires. Les rues de nos villes et les transports en commun sont submergés d'uniformes bleu marine. Les bons Français de France se sont habitués. Comme si rien ne s'était passé depuis le mois de mai 2002. Il est vrai que l'opinion publique avait déjà été préparée à cet état de siège moral, pendant cinq ans, par une gauche plurielle qui s'était appliquée à parfaire à sa manière l'idéologie sécuritaire. Il nous faut plus de policiers, clamaient à l'unisson les maires socialistes et communistes : la vue des policiers fera peur aux sauvages de nos cités ! Dès l'automne 1997, Lionel Jospin voulait nous convaincre que « la sécurité est une valeur de gauche ». Cette proclamation ayant pour fonction de démontrer au bon peuple que la gauche n'avait rien à envier à ceux d'en face dans le domaine de la répression. Ce qui est certain, c'est que la sécurité est une authentique valeur de droite, et pas seulement un argument de campagne électorale. Le sentiment sécuritaire, poussé à son paroxysme, permet de mettre en condition toute une population. La sécurité, c'est le miroir aux alouettes de la « majorité silencieuse ». La sécurité, nouveau dogme, concerne surtout les innocents aux mains pleines, tout comme les Évangiles tentent de faire croire aux « pauvres en esprit » que le royaume des cieux leur appartient.

Mai 2003

Rigueur

Il paraît que la petite délinquance est en constante régression dans les banlieues et les cités sensibles. Au prix, bien entendu, d'un déferlement policier jamais vu jusqu'alors. Davantage de policiers, c'est la recette. Comment expliquer autrement cette multiplication des délits constatés, et la diminution de la délinquance ? En revanche, le grand banditisme se porte bien, et le nombre d'enquêtes résolues ne fait que stagner. Peu importe. Ce qui compte prioritairement, ce sont les statistiques qui, recensées pêle-mêle sur l'ensemble des délits, permettent des communiqués triomphants. Selon les lieux, l'occupation du terrain par les forces de l'ordre ne peut que rappeler les anciens temps que l'on croyait révolus, lorsque le policier était devenu le bras armé d'un régime autoritaire, lorsqu'un Maréchal avait fait le don de sa personne à la France ! Les contrôles d'identité au faciès sont devenus la règle car la volonté d'expulser des sans-papiers en grand nombre est nettement affichée, et les policiers se comportent avec ces parias comme s'il s'agissait de criminels. Parfois, on se frotte les yeux, pour être certain qu'il ne s'agit pas d'un cauchemar. C'est pourtant une réalité qui ne paraît pas choquer les bons citoyens. Particulièrement la vue de dizaines de policiers déambulant en permanence dans la correspondance du RER, à la station Châtelet-Les Halles, à Paris, arrogants, bras croisés ou mains sur les hanches, alors que le calme règne. Cette forme de pseudo-prévention n'a d'autre objet que de mettre en condition une population déjà soumise car plus motivée à la peur de l'uniforme qu'à la volonté d'échapper à la société policière qui nous menace !

Juin-Juillet 2003





Poulets ou coucous ?

Nicolas Sarkozy n'est pas un véritable novateur. Il a d'illustres devanciers. Le ministre de l'Intérieur a simplement permis aux policiers d'en faire un peu plus qu'à l'ordinaire – en y ajoutant la manière. L'heure étant aux gains de productivité, il est prévu de constater de plus en plus de délits. Il suffit donc d'interdire ce qui ne l'est pas encore, tout en multipliant les obligations. Un peu comme dans le Code de la route. Cela fait des mois que le locataire de la Place Beauvau ne cesse de rappeler que la police n'est pas là pour faire du social ou du préventif. C'est là un discours propre à satisfaire nombre de policiers qui n'ont pas choisi cette institution pour faire de la dentelle. Comme le policier vit dans notre société, en fait sur notre société, il serait possible de le comparer au coucou, cette variété d'oiseau prédateur qui pond ses œufs dans le nid d'une autre espèce. Ce qui ne serait pas trop dramatique, mais, l'œuf à peine éclos, le jeune coucou se préoccupe immédiatement de balancer ses petits colocataires par-dessus bord. C'est un peu le comportement du policier face aux sans-papiers et aux précaires. Comme le défenseur de l'ordre public se refuse à jouer les assistantes sociales, il apprécie la situation selon l'attente de sa hiérarchie, et au-delà. Peu importe la nature d'un manquement aux édits dont le citoyen ordinaire serait coupable. L'essentiel étant de faire du chiffre, on n'est pas regardant sur les moyens. En clair, comme la police qui sert la France d'en haut est estimée à la qualité de son rendement, nous pouvons envisager des lendemains qui cognent...

Août-Septembre 2003

Au royaume des brutes

Nous mettons au défi quiconque de nous affirmer qu'il n'y a pas de sadiques au sein des forces de l'ordre! Le relevé systématique de trop fréquentes bavures policières fait foi du contraire. Peu importe le nombre ou le pourcentage de ces brutes. Ce qui est préoccupant, c'est le fait que ces éléments ne sont pas automatiquement exclus d'un corps de fonctionnaires d'autorité, censé assurer la sécurité des personnes et des biens. Qui pourrait nous dire que les policiers usent de la matraque à contrecœur, lorsqu'ils n'ont pas d'autre choix pour rétablir l'ordre ? Il faut bien constater que nombre d'entre-eux éprouvent une réelle satisfaction à frapper (il en va de même des gendarmes mobiles) et se préparent toujours à cette éventualité. Il suffit de regarder un groupe de képis évoluer sur la voie publique, ou dans les transports en commun : inévitablement, plusieurs d'entre eux ne cessent de caresser leur trique tonfa ou la crosse de leur arme. Comme s'il était nécessaire de s'apprêter à châtier un citoyen qui ne marche pas suffisamment droit au gré de la police. Telle une troupe qui monte au front, les « gardiens de la paix » ont besoin d'un ennemi visible pour justifier leur existence, et la nécessité de leur action. L'adversaire est tout trouvé: c'est le pékin, dont l'innocence est nécessairement douteuse. D'où la nécessité de cogner durement. À ce stade, le policier n'est plus le supposé régulateur d'une société qui aurait le plus grand besoin d'être sous tutelle permanente, pour le plus grand bien de tous. Ce n'est même plus le croquemitaine dont la fonction est de faire peur. Le policier est devenu le père Fouettard à qui tout est permis, y compris la brutalité

extrême exercée contre ceux qui feraient mieux d'oublier que la France est un pays bénéficiant d'une constitution démocratique héritée de la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Octobre 2003



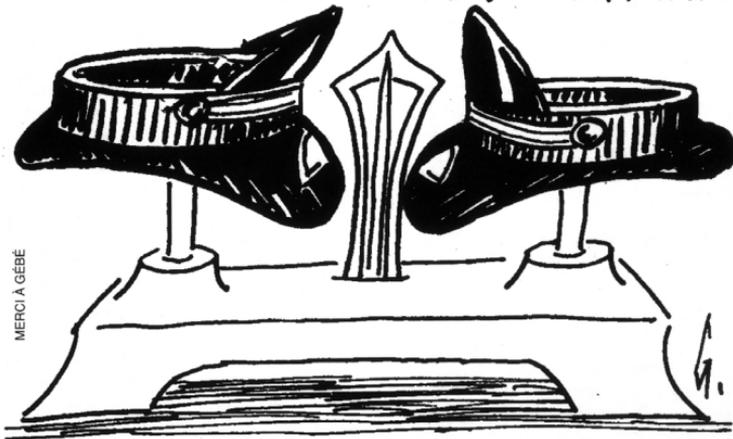
Outrage

La nécessité de la répression policière est à ce point entrée dans les mœurs que le Français moyen s'y habitue. Ferme les yeux sur les violences. Le citoyen ordinaire trouve naturel cet environnement policier que l'on nous impose. La presse, au diapason de la France profonde, accorde de moins en moins de place aux dérives brutales ou aux dérapages sanglants de la force publique. Régulièrement, le ministre de l'Intérieur effectue ces tournées des popotes qui maintiennent le moral des troupes, puis publie des communiqués triomphants tendant à démontrer que, de mois en mois, la délinquance aurait tendance à diminuer. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes policiers possible, comme aurait pu dire Voltaire. Hélas, les « sauvageons » décrits par Jean-Pierre Chevènement n'ont pas disparu et hantent toujours nos banlieues, où des policiers hargneux patrouillent inlassablement dans l'espoir de faire du chiffre, à l'affût du moindre délit ou de la plus petite incivilité. Nous savons que le policier est un être sensible et qu'il faut se garder de chatouiller son ego. Pourtant, même lorsque nul ne songe à lui faire ombra-ge, l'inventivité du gardien de l'ordre public est suffisamment forte pour provoquer cet outrage qui lui permet, en fin de journée, d'avoir été performant et de ne pas être blâmé par sa hiérarchie. C'est ainsi que parler à un policier sur un ton qui lui déplaît peut devenir délictueux. De même, il ne faut pas le regarder de travers. C'est que le pauvre citoyen atteint de strabisme divergent peut devenir la victime expiatoire d'un policier en recherche d'outrages à verbaliser. Il convient de

rappeler qu'il y a une dizaine d'années, à Bordeaux, une patrouille de policiers avait pris à partie un groupe de jeunes, dont certains leur faisaient – disaient-ils – des gestes obscènes. Au bout du compte, après bastonnade et placement en garde à vue, il s'était avéré que les délinquants en question n'étaient autres que d'authentiques sourds et muets qui communiquaient à l'aide du langage des signes.

Novembre 2003

BALANCE A PESER LA VIE D'UN ARAÏSE -



Encombrement

Les fourgons de police sillonnent nos villes. Toutes sirènes hurlantes, les rambos agressent nos tympans dans les rues calmes de nombreuses cités, comme pour nous persuader que la République est en danger. À voir les policiers, partout et en toutes circonstances, le sentiment est fort, certains jours, que le pays est sous occupation. Et ce terme n'est pas trop fort, même s'il peut déplaire à certains. Bien sûr, il n'y a pas cette perception oppressive dans les quartiers bourgeois, où l'on est plutôt favorable à cette présence policière de plus en plus pesante. La vue des gyrophares bleus qui accompagnent ce tintouin sécuritaire me remet en mémoire, les quelques jours passés à Manhattan en 1988. J'étais hébergé chez des amis, au bord de la grande avenue qui longe l'East River, et mes nuits étaient constamment troublées par cette armée de l'ordre, toujours en quête d'un délit possible, toujours dans l'urgence, dans des bolides lancés à pleine vitesse. Nous y sommes désormais, dans notre pays des droits de l'homme. La police dispose de toutes les priorités, partout, pour brûler les feux rouges, emprunter les sens interdits, risquant de faucher au passage (cela arrive) ceux qui traversent paisiblement un couloir protégé, persuadés d'être en sécurité. Peu importe les embouteillages provoqués. Il faut faire place à la police, même si, bien souvent, les occupants de ces véhicules désirent simplement dégager la route pour retourner au commissariat, une fois leur service terminé.

Décembre 2003



Bonne année policière

La police veille. La police nous surveille. La police sera bientôt présente derrière chaque porte. Ses effectifs sont de plus en plus importants. Les hommes en uniforme bleu marine sont toujours plus arrogants et prétendent avoir désormais tous les droits. Aucun de nos gestes n'échappe à la vigilance d'une police dopée par les lois Sarkozy et Perben. Nous sommes de plus en plus fichés, politiquement et même socialement. Bientôt, nous aurons tous notre empreinte au grand Fichier génétique voulu par le ministre de l'Intérieur. Bien loin de nous la tentation de faire un quelconque amalgame avec une autre période, quand la police de ce pays disposait d'un pouvoir discrétionnaire et quasiment le droit de vie et de mort sur tous les citoyens de ce pays. Il n'empêche, la France était alors occupée par les hordes hitlériennes, et les policiers français ne rechignaient nullement à exécuter les ordres immondes émanant de la Gestapo, et accepter des missions qui les transformaient en auxiliaires des bourreaux. Les Allemands n'étaient pas seuls à occuper la France car la police, aux uniformes familiers, était tout aussi visible, suscitant les mêmes craintes, et des terreurs identiques. Fort heureusement, ce sinistre passé est révolu. Plus d'Allemands, plus de Gestapo, plus de chasse aux juifs. La démocratie, quoi. Il ne reste qu'une police xénophobe, raciste et haineuse, qui s'adonne activement à la chasse aux immigrés colorés. La France est toujours occupée par des forces de l'ordre trop nombreuses, et disposant de bien trop de pouvoir. Bonne année quand même. À terme, le printemps refleurira...

Janvier 2004

Tous fichés?

Le fichage intégral de tous les citoyens vivant dans ce pays est désormais envisagé. Vieux rêve. Triste réalité, bientôt? Nicolas Sarkozy ne doit plus se sentir de joie. Soixante millions de fiches, ce serait difficile à manipuler, mais dans quelques disques durs... Tout un peuple, peut-être, sous haute surveillance dans un proche avenir. Profitant des avancées technologiques, le ministre de l'Intérieur espère réaliser cette administration électronique permettant de définir chaque citoyen pour ce qu'il est supposé être, et tenir ainsi sous contrôle ceux qui se hasarderaient à ne pas marcher droit. Un fichier central à base de données biométriques (empreintes digitales ou génétique, iris de l'œil, etc.) serait l'outil idéal pour identifier une personne ou un groupe précis. *Le Monde*, du 18 décembre 2003 nous fournit suffisamment d'informations sur cette tentation ultra-sécuritaire pour que nous puissions nous inquiéter. Certes, la Commission nationale informatique et liberté a été consultée, mais les sages de cette institution se sont bornés à recommander que « la mémorisation et le traitement des données soient justifiés par des exigences impérieuses en matière de sécurité et d'ordre politique. » On peut compter sur le petit Nicolas pour passer en force, au nom de la démocratie, évidemment. Bien sûr, on nous explique déjà que nous n'avons rien à craindre de ce système, dès lors que nous n'avons rien à nous reprocher. Finalement, ce que Joseph Fouché n'aurait pu imaginer, ce que le Guépéou ou la Gestapo n'étaient pas encore en mesure de mettre en pratique, est désormais possible pour un ministre de l'Intérieur qui n'est pas un simple mégalomane.

Février 2004

100 % Police

Pour ce centième numéro de *Que fait la police?* nous avons fait un cauchemar en forme de mauvais conte de fées. Il était une fois la police de la République, une cohorte de fonctionnaires en armes, disposant de tous les pouvoirs, de tous les droits, mais sans aucun devoir. Le ton rugueux, l'œil dur, la manière impitoyable, le geste brutal. Vêtu de bleu marine, le ceinturon encombré de nombreux ustensiles, le faisant ressembler à un homme-orchestre, le policier battait l'air tel un moulin à vent. À sa seule vue, on se taisait, on rasait les murs. Un silence de mort dominait dans les cités. Pourtant, plus la population devenait calme, moins il y avait de manifestations contestataires, et plus le nombre de policiers augmentait. S'ajoutaient à ces hommes d'ordre, visibles, toute une armée de policiers banalisés, paraissant identiques au commun des mortels, mais avec une petite bosse sous l'aisselle gauche. En complément, des indicateurs et des délateurs permettaient de maintenir cette terreur douce, ce climat apaisé où l'on pouvait désormais entendre une mouche voler. Les passants avaient le regard morne des êtres soumis mais rassurés de pouvoir vivre au prix de leur soumission. Il était une fois un pays, et des citoyens qui supportaient cela. Frottons-nous les yeux. Ce n'était qu'un rêve éveillé. Une démocratie comme la France ne pourrait supporter cela. Le pays de la liberté ne saurait admettre d'être placé sous haute surveillance. Seuls les régimes totalitaires peuvent imposer un pouvoir policier...

Mars 2004

Sarkozy... moins le quart

La marée bleue charrie des bactéries dangereuses pour l'homme libre. Cette maladie nosocomiale, qui résulte du culte de l'ordre public, se transmet dans les locaux de police. Elle se nomme actuellement syndrome de Nicolas Sarkozy. Sous couvert de lutte contre la délinquance, cette affection contagieuse, endémique bientôt, menace notre société démocratique. Le simple contact avec un policier dérivant suffit pour être infecté. Comment ne pas rappeler cette réflexion de Denis Langlois, en un temps où Charles Pasqua officiait au ministère de l'Intérieur: « On rêve d'uniformes bleus et on découvre des chemises brunes! » (*Le Monde*, 3 mai 1986)

À la fin de 2003, à propos de la journée de travail gratuit offerte au patronat « pour nos vieux », un humoriste proposait: « une journée sans Sarkozy... ». Il est de fait que, depuis le 6 mai 2002, il ne s'est pas passé de jour sans que le vibron de la Place Beauvau ne fasse parler de lui, tandis que sa police s'activait pour faire respecter ses ordonnances, bien au-delà de leur contenu. Profitons de l'autorisation de rire pendant qu'il en est encore temps, et citons le comédien Loran Deutsch, en verve en ces premiers jours de janvier 2004, et lui-même d'origine hongroise, qui nous expliquait qu'en langue magyare Sarkozy signifie: « au cœur de la boue » ou « sortir de la boue ». Ce n'était que de l'humour, bien sûr.

Sécurité et prospérité, nous promet le ministre de l'Intérieur, mais peut-être conviendrait-il de se méfier de cette promesse qui n'engage que le pékin naïf. C'est

dans ce sens que, le 19 janvier 2004, un autre rigolo estimait, avec toute la gravité nécessaire : « Sarko a une tête de panier à salade ! » On parle beaucoup de Sarko-mania et, moins drôle, de Sarko-phage. Et pourquoi pas se risquer à envisager le Sarcome, cette tumeur maligne qui se développe aux dépens du tissu conjonctif et peut provoquer aussi bien un cancer que la cécité.

Soyons sérieux. En 2004, nous avons un ministre de l'Intérieur qui ne rêve que de résultats, de baisse de la délinquance, de dossiers bien ficelés, de prisons surpeuplées et de lieux publics encombrés d'uniformes bleu marine. Pas un souffle, pas une ride sur le paysage. Et si le calme risque de produire l'ennui, quelques bonnes provocations viendront rappeler utilement aux citoyens de ce pays – aux immigrés surtout – que l'ordre est une religion à laquelle il convient de ne jamais déroger.

« Nous sommes tous des enfants d'immigrés. Première, deuxième, troisième générations... », psalmodiaient en chœur les participants aux manifestations antiracistes, au temps où Jean-Louis Debré tonitruait depuis le ministère de l'Intérieur. Réaction sans doute accueillie avec un sourire carnassier par des policiers haineux qui, toutes générations confondues, se sont toujours érigés en rempart contre la menace représentée par ceux qui franchissent illégalement nos frontières. Pourtant, fils d'immigré ne veut pas toujours dire victime, et Nicolas Sarkozy ne peut que vanter la capacité intégrationniste de la France républicaine. L'ascenseur social a bien fonctionné pour cet immigré hongrois de la deuxième génération, tout comme pour son ministre délégué aux Libertés locales, Patrick Devedjian, issu d'une famille d'Arméniens persécutés. Sarkozy ne sera certainement pas en poste sur la lon-

gue durée, mais ce fils d'immigré aura suffisamment marqué de son empreinte ce ministère de l'Intérieur qu'il a transformé en *Ministère de la peur*. (*) Les libertés mises à plat depuis deux ans ont transformé le pays des droits de l'homme en une démocratie sous haute surveillance. Attention: il peut y avoir pire que Sarkozy. Le petit Nicolas n'a fait qu'ouvrir la voie...



* Se reporter au livre de Pierre Tévanian, *L'Esprit frappeur*, 2003.

L'ESPRIT FRAPPEUR



« L'esprit frappeur est étoilant et rieur. »

Georges Henein

« La vérité est si obscurcie en ces temps où le mensonge est établi qu'à moins d'aimer la vérité on ne saurait la connaître. »

Blaise Pascal, *Pensées*.


L'ESPRIT FRAPPEUR

Catalogue

Travailler, moi? jamais! Bob BLACK, 1,52€^{EF001} □ *Petit dico des drogues* Collectif FTP, 1,52€^{EF003} □ *Rwanda 1994, un génocide Français* Mehdi BA, 1,52€^{EF004} □ *Le Poivre, moteur de l'Histoire* Carlo M. CIPOLLA, 1,52€^{EF005} □ *Le Club des Hachichins* suivi de *La Pipe d'opium* Théophile GAUTIER, 1,52€^{EF006} □ *Tout nucléaire: une exception française* Perline, 1,52€^{EF007} □ *Voyage acide. Naissance du LSD* Albert HOFMANN, 1,52€^{EF008} □ *Plaidoyer pour les sans-papiers* Michel SITBON, 1,52€^{EF009} □ *SDF, truands et assassins dans le Paris du Roi-Soleil* Robert CHESNAIS, 1,52€^{EF011} □ *Histoire du calife Hakem* Gérard DE NERVAL, 1,52€^{EF012} □ *Famine en Corée du Nord* Jasper BECKER, 1,52€^{EF013} □ *Irma, femme du Chiapas* Élisabeth STUTZ, 1,52€^{EF014} □ *M'hachich* Mohamed MRABET et Paul BOWLES, 1,52€^{EF015} □ *Interdit d'interdire* Enragés anonymes, 1,52€^{EF016} □ *Chicago-ballade* Hans M. ENZENSBERGER, 1,52€^{EF017} □ *Ivresses dans l'histoire* Antonio ESCOHOTADO, 1,52€^{EF018} □ *Chômeuse! L'exclusion au quotidien* Sophie BADREAU, 1,52€^{EF019} □ *Sortir du nucléaire c'est possible avant la catastrophe* Bella et Robert BELBÉOCH, 3,05€^{EF020} □ *Mai 68 au jour le jour* Michel GOMEZ, 1,52€^{EF021} □ *Techniques du chaos* Timothy LEARY, 1,52€^{EF022} □ *De la religion* Mark TWAIN, 1,52€^{EF023} □ *Libertalia, une utopie pirate* Daniel DEFOE, 1,52€^{EF026} □ *Le Code noir* Louis XIV, 1,52€^{EF027} □ *Du cannabis pour le goûter, anthologie* Dominique ANTONIN, 2,29€^{EF028} □ *Beau comme une prison qui brûle* Julius VAN DAAL, 1,52€^{EF029} □ *Le Goulag américain* Daniel BURTON-ROSE, 1,52€^{EF030} □ *Lumière sur l'AMI* Observatoire de la mondialisation, 1,52€^{EF031} □ *Le Mythe de la drogue* Thomas SZASZ, 1,52€^{EF032} □ *Florence insurgée* Nicolas MACHIAVEL, 1,52€^{EF033} □ *Thèses sur le groucho-marxisme* Bob BLACK, 1,52€^{EF034} □ *Saveurs de chanvre* Dominique ANTONIN, 1,52€^{EF035} □ *Un génocide sur la conscience* Michel SITBON, 2,29€^{EF036} □ *Sois jeune et tais-toi* Daniel COHN-BENDIT, 1,52€^{EF037} □ *Cannabis, lettre ouverte aux législateurs* CIRC, 3,05€^{EF038} □ *Vive le haschich!* Yves VÉQUAUD, 4,57€^{EF039} □ *Les Forçats de la faim* Jasper BECKER, 3,05€^{EF040} □ *Le nucléaire et la lampe à pétrole* Les Verts, 3,05€^{EF041} □ *Tobin or not Tobin?* François CHESNAIS, 1,52€^{EF042} □ *Liberté, égalité... sans papiers* Droits devant!! 3,05€^{EF043} □ *Les Usages médicaux du cannabis* Dale GIERINGER, Tod MIKURIYA et Ed ROSENTHAL, 1,52€^{EF044} □ *Les mines antipersonnel aujourd'hui* Handicap international, 1,52€^{EF045} □ *Marseille sur héroïne* Alfred MCCOY, 1,52€^{EF046} □ *Le sexocide des sorcières* Française D'EAUBONNE, 3,05€^{EF047} □ *Un ambassadeur à Macao* Simibaldo DE MAS, 1,52€^{EF048} □ *Le Monde, un contre-pouvoir?* Jean-Paul GOUTEUX, 3,05€^{EF049} □ *Réflexions sur la guerre en Yougoslavie* François CHESNAIS, Tania NOCTIUMMES et Jean-Pierre PAGE, 3,05€^{EF050} □ *Souscription pour l'édification d'un monument au policier inconnu* Maurice RAJSFUS, 1,52€^{EF051} □ *Kaso, le migrant perpétuel* Mamadou DIA, 3,05€^{EF052} □ *Nuits serbes et brouillards occidentaux* Jean-Franklin NARODETZKI, 3,05€^{EF053} □ *De la prison à la révolte* Serge LIVROZET, 3,05€^{EF054} □ *Un mythe toujours vert, l'absinthe* Benoît NOËL, 1,52€^{EF055} □ *Dribbler la fatalité* Noël GARNIAULT et Jamel SANDJAK, 1,52€^{EF056} □ *La Chair des dieux* coffret 10 volumes: EF057 à EF066, 13,57€^{EF057} □ *Introduction à La Chair des dieux* Peter T. FURST, 0,76€^{EF057} □ *Un Panorama des hallucinogènes du Nouveau Monde* Richard Evans SCHULTES, 1,52€^{EF058} □ *Tabac et extase chamanique chez les Indiens warao du Venezuela* Johannes WILBERT, 1,52€^{EF059} □ *Le Contexte culturel du Yagé* Gerardo REICHEL-DOLMATOFF, 1,52€^{EF060} □ *Le Cactus San Pedro dans la médecine populaire péruvienne* Douglas SHARON, 1,52€^{EF061} □ *Le Peyotl chez les indiens huicholes du Mexique* Peter T. FURST, 1,52€^{EF062} □ *Le Champignon divin de l'immortalité suivi de Qu'était le soma des Aryens?* Robert Gordon WASSON, 1,52€^{EF063} □ *Iboga: l'expérience psychédélique et le travail des ancêtres* James W. FERNANDEZ, 1,52€^{EF064} □ *Plantes psychédéliques et les origines chamaniques de la religion* Weston LA BARRE, 1,52€^{EF065} □ *L'utilisation rituelle du Cannabis sativa L.* William E. EMBODEN, 3,05€^{EF066} □ *Ultimes discours* Malcolm X,

1,52€ EF067 **La plume et le bâillon** Françoise D'EAUBONNE, 2,29€ EF070 **Samudzaripen, le génocide des Tsiganes** Claire AUZIAS, 3,05€ EF071 **Prisons: un état des lieux** Observatoire international des prisons (OIP), 4,57€ EF072 **Birmanie TOTALitaire** Alan CLEMENTS, 1,52€ EF073 **Pourquoi l'Erika a coulé** François LILLE, 1,52€ EF074 **Introduction au mouvement Rastafari** Boris LUTANIE, 2€ EF075 **Voyage au pays de la double peine** Michaël FAURE, 1,52€ EF076 **J'y suis, j'y vote** Saïd BOUAMAMA, 1,52€ EF077 **Le Revenu d'existence** Yoland BRESSON, 1,52€ EF078 **Répressions. La cagnotte et le bâton** Collectif contre la répression, 3,05€ EF079 **Les sentiers de la colère** Patrice SPADONI et Bertrand SCHMITT, 3,05€ EF080 **Drogues: une encyclopédie** Andrew WEIL et Winifred ROSEN, 4,57€ EF081 **Femme de parler** Duszka MAKSYMOWICZ, 2,29€ EF082 **Censure-moi** Christophe BIER, 3,05€ EF083 **Histoire de la Guerre**, coffret 5 volumes: 1. *La guerre dans l'histoire de l'humanité*; 2. *La pierre*; 3. *La chair*; 4. *Le fer*; 5. *Le feu* John KEEGAN, 13,57€ EF084 **Terrorisme en soutane** Réseau Voltaire, 1,52€ EF085 **O.G.M. Ordre génétique mondial** Christian FONS, 3,81€ EF086 **Monaco, express** Christian D., 3,05€ EF088 **L'ordre, mon cul! La liberté n'habite** Jean-Victor VERLINDE, 1,52€ EF089 **Que reste-t-il du droit d'asile?** Antoine DECOURCELLE et Stéphane JULINET, 3,05€ EF092 **La machine à punir** Collectif sous la direction de Gilles SAINATI et Laurent BONELLI, 4,57€ EF095 **Vos papiers!** Syndicat de la magistrature ~ Clément SCHOULER, 3,05€ EF096 **Le Ministère de la peur** Pierre TÉVANIAN, 8€ EF097 **Calendrier des crimes de la France outre-mer** Jacques MOREL, 4,57€ EF100 **Les Silences de la police** Maurice RAJSFUS et Jean-Luc EINAUDI, 3,05€ EF104 **Tchernobles** Roger BELBÉOCH, 4,57€ EF105 **Le Racisme républicain** Pierre TÉVANIAN, 4,57€ EF106 **Les sales coups de la CIA** Mark ZEPEZAUER, 3€ EF107 **La police et la peine de mort** Maurice Rajsfus, 3€ EF108 **La Nuit rwandaise** Jean-Paul GOUTEUX, 10€ EF109 **La Mort s'exporte bien** Les Amis de la Terre, 3€ EF110 **Boris Vian** Emma Baus, 3€ EF111 **La Fabrique de la Haine** Collectif, 3€ EF112 **Dictionnaire de la lepenisation des esprits** Sylvie Tissot et Pierre Tévanian, 5€ EF113 **En finir avec la double peine** Collectif, 3€ EF114 **Glücksamshlipszig, le roman du GLUK** Jann-Marc Rouillan, 10€ EF115 **LSD Mon enfant terrible** Albert Hofmann, 8€ EF116 **Du cannabis pour se soigner** Rosenthal Gieringer Mikuriya, 10€ EF117 **Enquête en zone d'attente** Anne Leïla Olivier, 5€ EF118 **Je cuisine au cannabis** Laurence, 3€ EF119 **Le Vocabulaire policier** Maurice Rajsfus, 5€ EF121 **Histoire générale des drogues** Antonio Escototado, 10€ EF122 **L'Euthanasie en question** André Monjardet, 8€ EF123 **Ils ont semé le vent et récolté la tempête** Suzanne Horvath, 6€ EF124 **La Jamaïque dans l'état du FMI** D. Millet et F. Mauger, 4€ EF125

TOTAL^{TTC} de la commande[+ frais de port : 1,52€ (10F)]..... €^{TTC}

Bon de commande à retourner à **L'ESPRIT FRAPPEUR** 9, passage Dagorno, 75020 Paris

Vous pouvez aussi commander directement par **INTERNET**:

<http://www.espritfrappeur.com> ou par **MINITEL**: 3615 Shop (0,34 € /min • NSP)

Nom Je règle par: Mandat
 Prénom Chèque à l'ordre de AGORA
 Adresse CB n°
 Expire le,/...../..... Signature:
 Ville
 Code postal